

## 3.2 La population active soisienne

### Un taux d'activité en légère diminution

Soisy-sous-Montmorency compte 8 450 actifs en 2011, soit 74,9% de sa population de 15 à 64 ans (taux d'activité). Ce taux d'activité est en légère diminution par rapport à 2006 (75,9%, soit -1 point), mais reste néanmoins semblable à celui observé à l'échelle de l'agglomération (74,9%) et du département (74,4%).

La diminution du taux d'activité entre les deux derniers recensements est principalement imputable à la réduction de la part des actifs ayant un emploi (-1,5 point). Les actifs ayant un emploi représentent toutefois la majorité de la population en âge de travailler (67,4%) – part supérieure à celles observées aux échelles de l'ex-CAVAM (66,8%), du Val d'Oise (65,1%) et surtout de l'échelle nationale (63,7%).

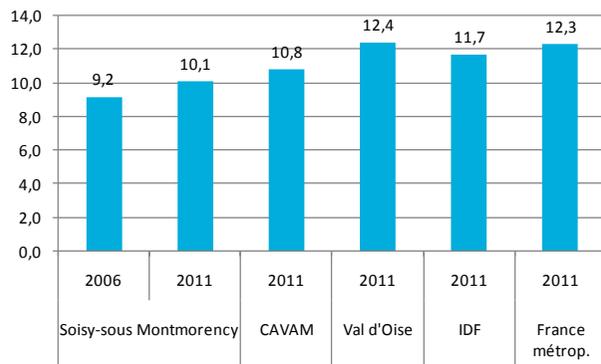
A noter que les étudiants ne représentent que 10,7% des Soisiens de 15 à 64 ans, catégorie de la population moins représentée que dans l'agglomération (11,3%) et du Val d'Oise (11%).

### Un taux de chômage en hausse, mais encore faible

Le taux de chômage qui correspond à la proportion du nombre de chômeurs dans la population active s'élève à 10,1% en 2011 (soit 850 individus).

En hausse depuis 2006 où il s'élevait à 9,2 %, il est inférieur à celui de l'ex-CAVAM (10,8 %) et de l'Île-de-France (11,7%), mais surtout à celui du Val d'Oise (12,4 %) et de la France métropolitaine (12,3 %) en 2011.

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT INSEE)  
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.



REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITES

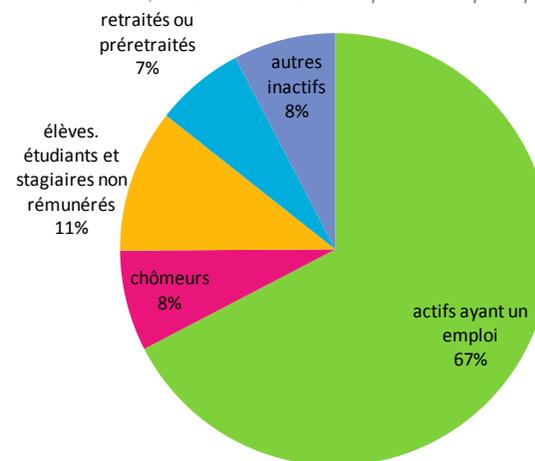
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

A noter la distorsion entre les données des exploitations principales (3 881 emplois en 2006 et 3 916 en 2011) et celles des exploitations complémentaires mentionnées pages suivantes (3 987 emplois en 2006 et 3 951 en 2011).

	Soisy-sous-Montmorency		CAVAM	Val d'Oise	Ile-de-France	France métrop.
	2006	2011	2011	2011	2011	2011
Ensemble	11368	11 281				
<b>Actifs en %</b>	<b>75.9</b>	<b>74.9</b>	<b>74.9</b>	<b>74.4</b>	<b>75.7</b>	<b>72.6</b>
actifs ayant un emploi en %	68.9	67.4	66.8	65.1	66.8	63.7
chômeurs en %	6.9	7.5	8.1	9.2	8.8	8.9
<b>Inactifs en %</b>	<b>24.1</b>	<b>25.1</b>	<b>25.1</b>	<b>25.6</b>	<b>24.3</b>	<b>27.4</b>
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10.8	10.7	11.3	11.0	11.1	10.1
retraités ou préretraités en %	6.6	6.7	6.5	6.5	5.7	8.8
autres inactifs en %	6.7	7.7	7.2	8.2	7.6	8.5

REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS A SOISY-SOUS-MONTMORENCY EN 2011

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.



### Un profil de classe moyenne

Sur les 7 601 actifs ayant un emploi que compte Soisy-sous-Montmorency, 2 329 (soit 31%) occupent un emploi dans les professions intermédiaires (secteur de l'enseignement, de la santé et le travail social notamment). Cette proportion de professions intermédiaires est identique à celle de l'ex-CAVAM et proche de celle du Val d'Oise (29%).

Les employés représentent la seconde catégorie la mieux représentée chez les actifs occupant un emploi (27%), à l'instar de leur représentation à l'échelle intercommunale (27%), régionale (26%) et nationale (28%).

Un quart des actifs ayant un emploi occupent des postes de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Cette catégorie socioprofessionnelle est ainsi bien représentée à Soisy-sous-Montmorency (25%), comparativement à la l'ex-CAVAM (24%) et surtout au Val d'Oise (19%) et à la France métropolitaine (17%).

Enfin, les ouvriers et les artisans-commerçants sont les catégories les moins représentées, avec respectivement 12% et 6% des actifs ayant un emploi. Ce constat s'observe également à l'échelle intercommunale et régionale. Les ouvriers occupent néanmoins une part plus importante aux échelles départementale (18%) et surtout nationale (22%).

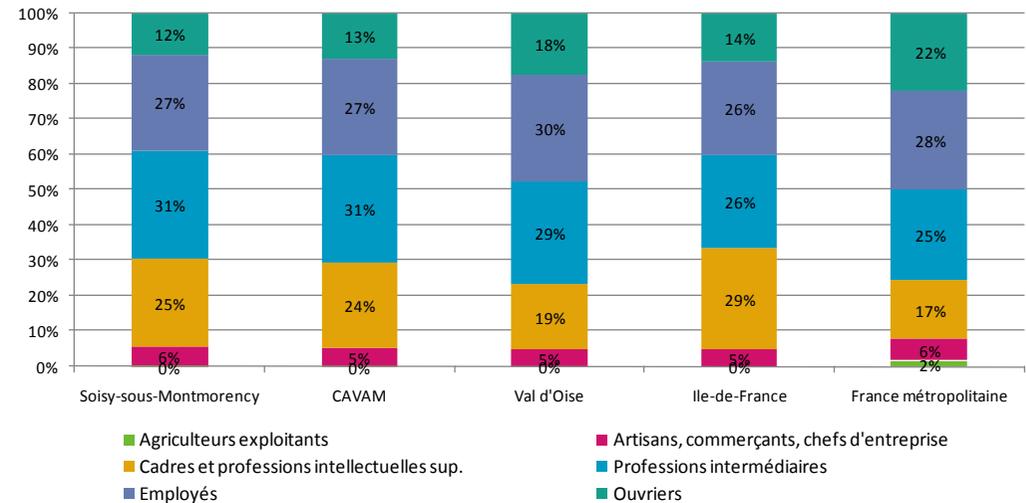
Avec seulement quatre actifs occupés, les agriculteurs sont sous-représentés à Soisy-sous-Montmorency, à l'instar des territoires de comparaison localement.

Les évolutions observées entre 2006 et 2011 corroborent ce constat avec une importante diminution de la représentation des employés et des ouvriers et une affirmation du poids des professions intermédiaires et des cadres.

Cette dynamique illustre une mutation sociologique du profil des travailleurs soisiéens, se spécialisant vers des catégories dites moyennes et supérieures.

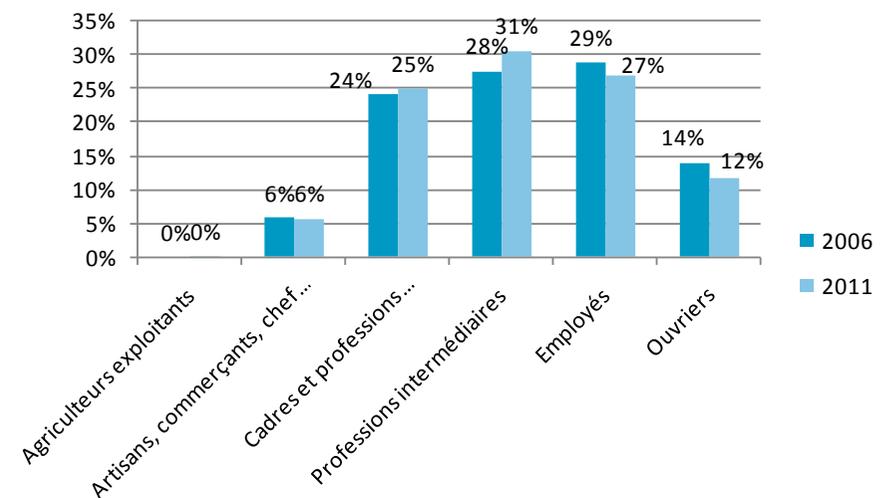
REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS AYANT UN EMPLOI SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2011

Sources : Insee, RP2011 exploitations complémentaires.



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS AYANT UN EMPLOI SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ENTRE 2006 ET 2011

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.



### 3.3 Les caractéristiques de l'emploi sur la commune

#### Le commerce et les services : un secteur d'emplois prédominant

En 2011, Soisy-sous-Montmorency compte 3 951 emplois, soit 36 emplois de moins qu'en 2006 (3 987 emplois).

Le principal secteur d'emplois soiséen est celui du commerce, des transports et des services divers, représentant 46,3% des emplois en 2011 (1 828 emplois). Observant une stabilité par rapport à 2006 (46,4%), cette catégorie est depuis plus de 10 ans majoritairement représentée : 43,3% en 2009 et 45,4% en 1999 (Source : recensement INSEE de 2009).

Couvrant près d'un tiers des emplois, le domaine de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale est le deuxième secteur le mieux représenté en termes d'emplois.

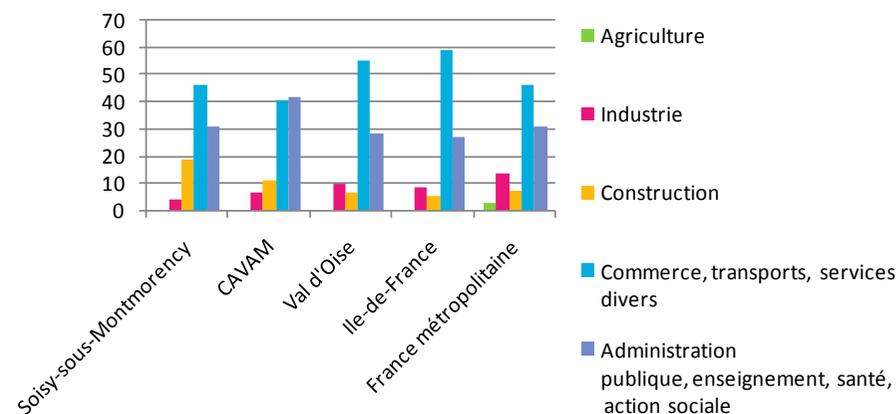
Entre 2006 et 2011, la plus importante évolution s'observe dans les domaines de l'industrie qui perd 139 emplois (-3,5 points). Ainsi, alors que l'industrie ne représentait déjà que 7,3% en 2006, elle ne pèse plus que 3,8% en 2011.

Pour l'ensemble des territoires de comparaison, le domaine commercial et des services est majoritaire (hormis pour l'ex-CAVAM où l'administration est plus importante), ce qui ne rend pas exceptionnelle la situation de la commune. A noter toutefois que Soisy-sous-Montmorency se caractérise par une part du domaine industriel bien inférieure (3,8%) à la moyenne des autres territoires de comparaison (6,3% dans l'ex-CAVAM, 9,5% dans le Val d'Oise et 8,4% en Ile-de-France) et qu'à l'inverse, le domaine de la construction est bien mieux représenté.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITE ENTRE 2006 ET 2011  
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires lieu de travail.

	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	3987	100	3951	100
Agriculture	0	0	6	0,2
Industrie	290	7,3	151	3,8
Construction	685	17,2	737	18,7
Commerce, transports, services divers	1851	46,4	1828	46,3
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1161	29,1	1228	31,1

ÉVOLUTION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITE, VISION COMPARATIVE  
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires lieu de travail.



### Des établissements commerciaux en majorité

Au 31 décembre 2011, Soisy-sous-Montmorency compte 1 062 établissements actifs.

La très grande majorité de ces établissements :

- appartient au secteur tertiaire et principalement dans le commerce, les transports et les services divers (69,6% des établissements) ;
- ne possède pas de salariés (71,6% des établissements).

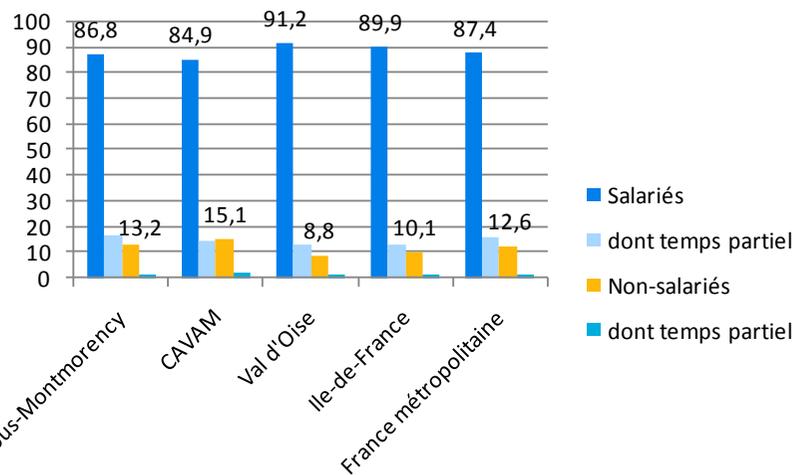
Il est à souligner toutefois la présence de cinq établissements comptant plus de 50 salariés. En effet, l'entreprise de BTP « Fayolle » (500 salariés et un chiffre d'affaires de plus de 100 M€) a son siège social sur la commune, ce qui représente un atout économique.

Selon les données INSEE, en 2013, 143 entreprises ont été créées, principalement dans le secteur du commerce, des transports et des services, confortant la prédominance du secteur tertiaire sur la commune.

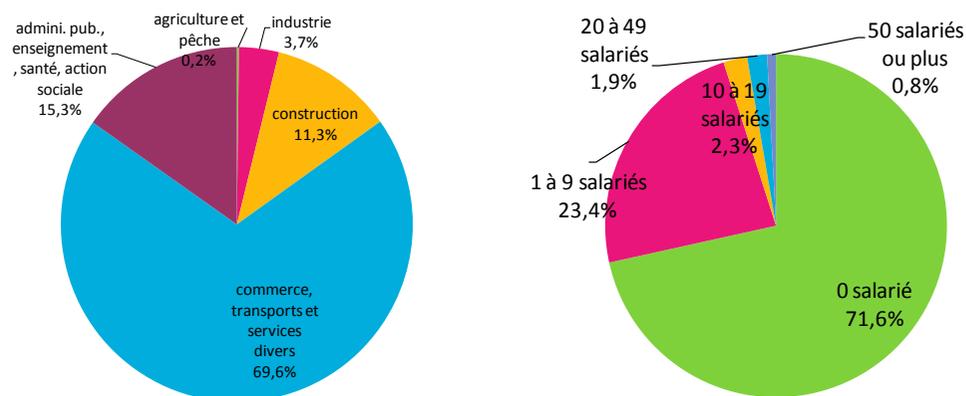
### Une bonne représentation des indépendants

Plus de huit emplois sur dix offerts sur la commune sont des emplois salariés (86,8%), caractéristique partagée à toutes les échelles de comparaison. Néanmoins, la part des emplois non salariés (13,2%) est plus importante à Soisy-sous-Montmorency qu'à l'échelle du Val d'Oise (8,8%), de la région (10,1%) et de la France métropolitaine (12,6%).

EMPLOIS SELON LE STATUT EN 2011, VISION COMPARATIVE  
Sources : Insee, CLAP



ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET NOMBRE DE SALARIES AU 31 DECEMBRE 2011  
Sources : Insee, CLAP



CREATION D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 2013  
Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) (champ : activités marchandes hors agriculture).

Créations d'entreprises en 2013	... dans l'industrie	... dans la construction	... dans le comm., transp., serv.	... dans l'adm pub, ens, santé, act soc en 2013
143	4	17	104	18

**Un indicateur de concentration d'emploi lié au contexte local**

L'indicateur de concentration d'emploi représente le nombre d'emplois sur la commune pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. Il permet d'évaluer la bonne adéquation entre l'offre et la demande en matière d'activités et d'emplois.

Ainsi, en 2011, pour 100 actifs soiséens, 51 emplois sont proposés sur la commune (indicateur de 51). Bien qu'en légère hausse par rapport à 2006 (indicateur de 49,2), ce taux reste bien inférieur à celui du Val d'Oise (82,7), de l'Île-de-France (104,8) et de la France métropolitaine (98,6).

A l'inverse, à l'échelle de l'ex-CAVAM, le potentiel d'emploi est moindre qu'à Soisy-sous-Montmorency, avec seulement 43 emplois proposés pour 100 actifs (indicateur de 42,8).

Enfin, un différentiel s'observe entre les nombres d'emplois et d'actifs. Ce phénomène s'illustre tout particulièrement dans certains domaines, tels que les professions de cadres et dites intellectuelles supérieures, ainsi que les professions intermédiaires, où le nombre d'emplois offerts est bien inférieur au nombre d'actifs en âge de travailler.

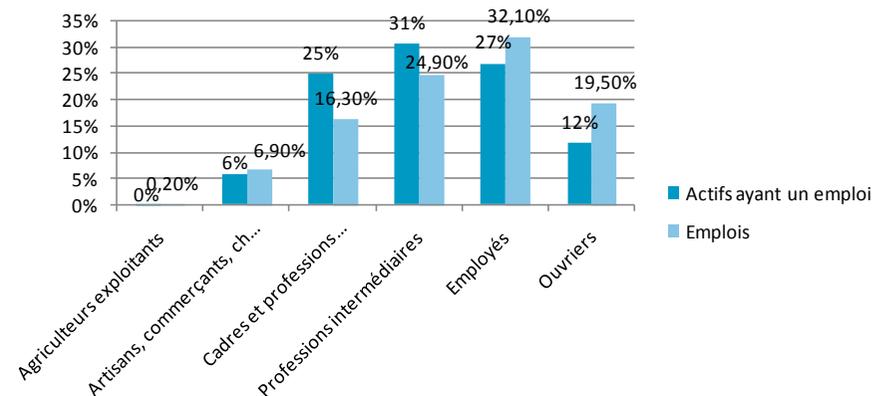
En revanche, le déséquilibre est inversé pour les ouvriers et les employés, où le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs qualifiés.

Ainsi, ce profil déséquilibré entre secteurs d'activités offerts et pourvus par des actifs résidents engendre systématiquement des déplacements domicile-travail.

**RAPPORT ENTRE LE NOMBRE D'EMPLOIS ET D'ACTIFS AYANT UN EMPLOI**

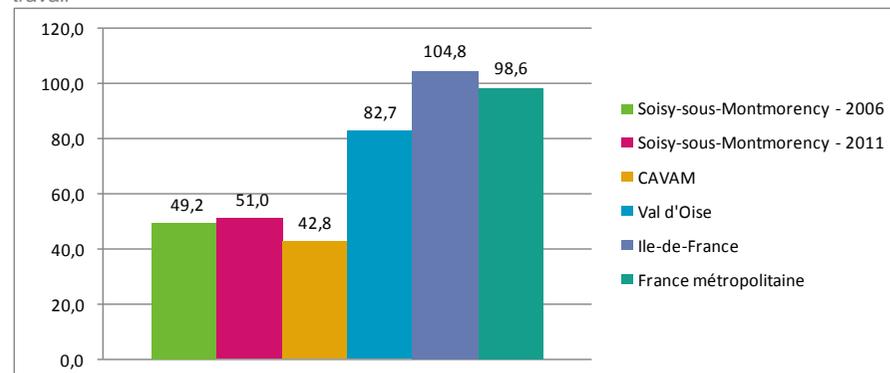
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail

	2006	2011
<b>Nombre d'emplois dans la zone</b>	3 881	3 916
<b>Actifs ayant un emploi résidant dans la zone</b>	7 889	7 677
<b>Indicateur de concentration d'emploi</b>	49,2	51,0



**INDICATEUR DE CONCENTRATION D'EMPLOI, VISION COMPARATIVE**

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail



*La géographie de l'emploi : d'importants déplacements domicile-travail*

En 2011, 84,3% des actifs de plus de 15 ans ayant un emploi et habitant à Soisy-sous-Montmorency travaillent hors de la commune, taux supérieur à celui du département (82,3%), de la région (70,5%) et de la France métropolitaine (65,7%).

Ainsi, ce sont 6 475 personnes qui quittent la commune quotidiennement pour aller travailler. Ce taux est toutefois en baisse par rapport à 2006, où 86,2% des actifs occupés travaillaient hors de la commune.

Le profil soiséen correspond à une caractéristique territoriale puisque les proportions sont similaires à l'échelle de l'ex-CAVAM, où la majorité des travailleurs sont des « actifs sortants », notamment vers Paris.

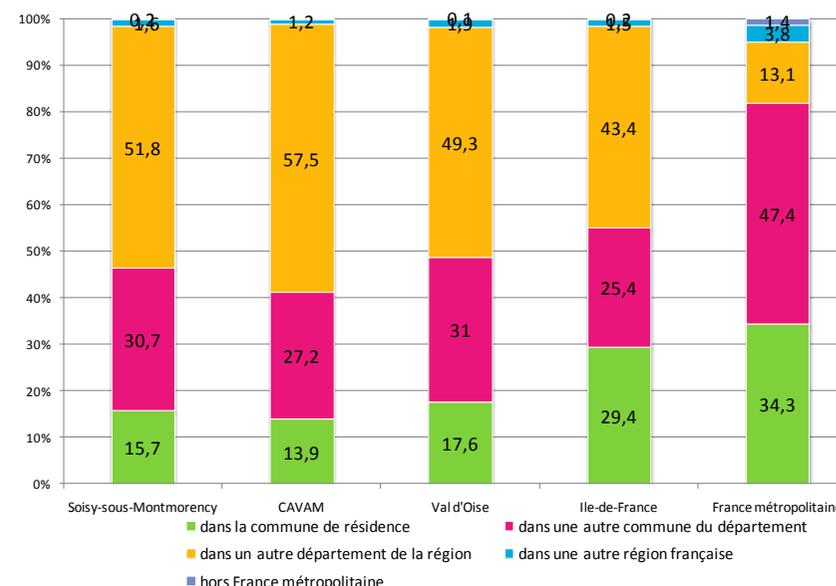
LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI RESIDANT A SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales

	2011	%	2006	%
<b>Ensemble</b>	7677	100	7889	100
<b>Travaillent :</b>				
dans la commune de résidence	1202	15,7	1090	13,8
dans une autre commune	6475	84,3	6799	86,2

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI RESIDANT A SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales



**Un taux d'activité comparable à celui de l'ex-CAVAM du Val d'Oise et de l'Île-de-France, malgré une baisse sensible**

**Un pourcentage de retraités élevé et en hausse**

**Une offre commerciale et de services développée**

**Malgré un nombre d'emplois élevé et en hausse, un déséquilibre entre l'offre d'emplois et les actifs résidents...**

**... générant d'importants déplacements domicile travail**



### 3.5 Un tissu commercial fragilisé en centre ville

#### Les centres commerciaux d'entrée de ville ouest

Le pôle commercial des Deux Cèdres et Mirabeau constitue un équipement majeur dans l'attractivité commerciale de la commune. Positionnés en entrée de ville ouest, ces centres commerciaux bénéficient d'une bonne accessibilité depuis l'extérieur de la commune, situés de part et d'autre de la RD928.

Le centre des Deux Cèdres représente un îlot d'environ 7 hectares, composé de plusieurs bâtiments et de 950 places de parking.

Le principal bâtiment, qui dispose de plus de 13 000 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, abrite la principale enseigne, une grande surface Auchan, qui constitue une véritable locomotive commerciale pour l'ensemble de la zone. Ce bâtiment abrite aussi une galerie commerciale, comprenant une vingtaine de boutiques, dont certaines enseignes nationales et internationales (Mac Donald's, Monoprix, Eram, Hippopotamus...).

D'autres moyennes surfaces de commerces et services sont implantées dans la zone : Bricorama, Magasin Vert, ainsi qu'une station service.

Le centre commercial Mirabeau – au sud de l'avenue de Paris – accueille un peu plus d'une dizaine de commerces (alimentation – dont Leader Price – banque, services à la personne...), pourvue d'environ 110 places de stationnement.

ENTREE « LES DEUX CEDRES »



« MIRABEAU » Source : Google StreetView



Ces centres commerciaux constituent un pôle commercial majeur, drainant d'importants flux et répondant à la majeure partie des besoins des habitants. Jouant le rôle de locomotive commerciale, ils peuvent représenter également un rôle de catalyseur, et ainsi amoindrir l'attractivité des commerces du centre ville.

#### Le centre-ville

Le centre ville constitue une polarité commerciale de nature différente. Aux abords des places de l'Église (rue Carnot) et Henri Sestre (croisement des rues Blanche, Montmorency et Jean Mermoz), ainsi que le long de l'avenue du Général de Gaulle, les constructions d'habitat accueillent des rez-de-chaussée commerciaux. A la différence des centres commerciaux, la mixité fonctionnelle que propose le centre ville (intégration de logements, commerces et équipements) est l'ingrédient indispensable à la création d'une « urbanité », c'est-à-dire « ce qui fait ville ».

Pour la majorité, il s'agit de commerces de proximité – supérette (Spar), alimentation, tabac/presse, pharmacie, coiffeur... – mais également des services : banque, assurances, agences immobilières...

Le traitement soigné des façades et l'aménagement différencié de l'espace public (voie pavée et surélevée) contribuent à qualifier le centre-ville et à proposer une offre commerciale à l'échelle du piéton.

COMMERCES DE LA RUE DE MONTMORENCY



ET DE L'AVENUE DU G. DE GAULLE



Les commerces du centre ville connaissent toutefois une certaine fragilisation du fait de la forte concurrence générée par les centres commerciaux d'entrée de ville ouest.

En effet, une grande partie des coques commerciales de l'avenue du Général de Gaulle ont été acquises par la Ville, afin de maintenir une activité commerciale en centre ville.

### Les commerces d'entrée de ville est

L'avenue de Paris/avenue du Général Leclerc (RD928) constitue le principal axe de communication, qui assure une liaison intercommunale est/ouest, et notamment la bonne accessibilité des centres commerciaux. A l'extrémité est de cet axe, en limite des communes d'Enghien-les-Bains et de Montmorency, quelques commerces se sont installés, bénéficiant de la vitrine offre par la départementale, et de l'animation enghiennoise (boulangerie, boucherie, supérette Cocci Market).

Plus à l'ouest, des activités diverses (restaurants, garage automobile, contrôle technique, fleuriste) sont regroupées ponctuellement, coexistant avec de l'habitat interrompant le linéaire commercial.

Quoique que cette avenue soit un axe majeur du fonctionnement urbain de la commune, elle ne constitue pas pour autant un linéaire commercial structurant. En effet, l'avenue est parsemée d'activités implantées au gré des opportunités offertes par le renouvellement urbain.

COMMERCES DE L'AVENUE GENERAL LECLERC



La centralité – caractérisée par la concentration des flux des personnes et la densité d'équipements et de services – est multiple à Soisy-sous-Montmorency.

Alors que le cœur historique concentrait originellement l'ensemble des commerces, activités et logements, le développement urbain du XX<sup>ème</sup> siècle s'est accompagné de l'évolution du type de centralité. Avec les changements de mode de vie et notamment l'avènement de la voiture, l'offre commerciale s'est transformée pour garantir le « tout-voiture » optimal. Grâce à l'implantation des commerces à rez-de-chaussée en pied d'immeubles le long de l'avenue du Général de Gaulle, le centre ville a toutefois pu conserver son rôle historique de centralité.

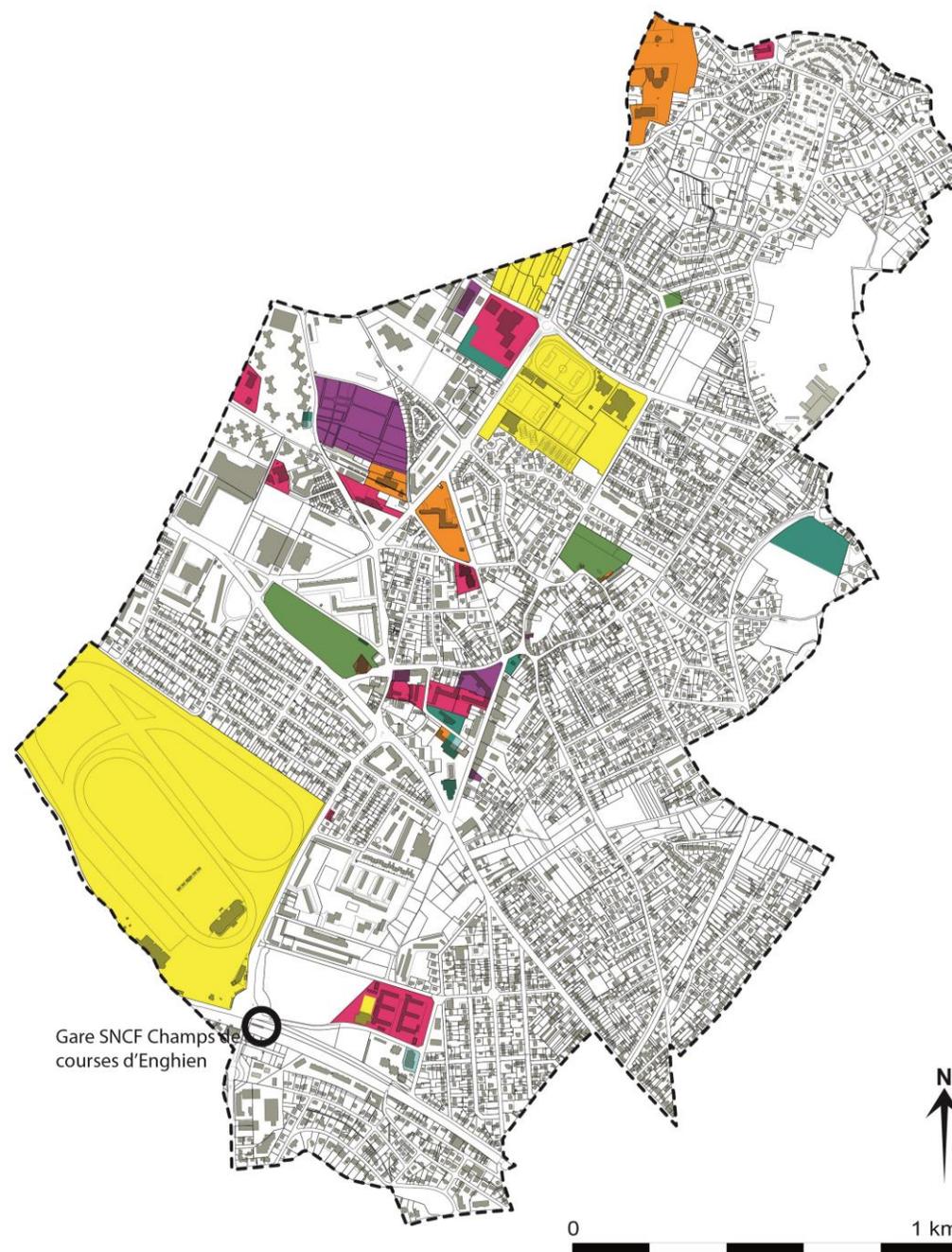
En revanche, les formes commerciales les plus récentes se caractérisent par une dissociation du commerce et de la ville, et participent à une forte consommation d'espace.

- Des activités commerciales concentrées au centre de la commune
- Une emprise importante dédiée à l'activité artisanale
- Un centre ville dynamique et valorisé
- Des commerces en entrée de ville peu vecteurs d'urbanité

## 4 EQUIPEMENTS ET VIE LOCALE

L'offre en équipements à Soisy-sous-Montmorency est riche et relativement diversifiée, ce d'autant qu'elle accueille un certain nombre d'équipements de rayonnement intercommunal. Ces équipements sont assez bien répartis sur le territoire communal. Un pôle majeur regroupe en centre-ville autour de l'Hôtel de Ville le long de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue des Ecoles, la bibliothèque, la salle des fêtes, une crèche, le centre médico-scolaire et la PMI.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #800080; margin-right: 5px;"></span> Equipements administratifs et de service public                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Hôtel de Ville</li> <li>CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)</li> <li>Poste de police municipale</li> <li>Poste de police nationale</li> <li>Centre technique Roger-Gilbert</li> <li>Cimetière</li> <li>Marché</li> </ul> </li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #008080; margin-right: 5px;"></span> Equipements socioculturels et de loisirs                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecole de musique et de danse</li> <li>Association «Loisirs et culture»</li> <li>Salle des fêtes</li> <li>Bibliothèque</li> <li>Centre socio-culturel «Les Noël's»</li> <li>Centre social municipal «Les Campanules»</li> <li>Centre culturel et spectacles «L'Orangerie»</li> <li>Centre de loisirs André Normand</li> <li>Serres - Ferme pédagogique</li> <li>Jardins familiaux - Jardin pédagogique</li> </ul> </li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ADD8E6; margin-right: 5px;"></span> Equipements dédiés à la petite enfance                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Crèche collective et familiale</li> <li>Crèche à horaires adaptés</li> <li>Halte garderie</li> </ul> </li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #DC143C; margin-right: 5px;"></span> Equipements scolaires et de formation                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecole maternelle Jean de la Fontaine</li> <li>Ecole maternelle Jacques Prévert</li> <li>Ecole des Sources</li> <li>Ecole Jeanne d'Arc</li> <li>Groupe scolaire Descartes et collège Descartes</li> <li>Groupe scolaire Emile Roux</li> <li>Groupe scolaire Saint Exupéry</li> <li>Groupe scolaire Jean Monnet et Robert Schumann</li> <li>Collège Schweitzer</li> <li>Point Emploi</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #FFFF00; margin-right: 5px;"></span> Equipements sportifs                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Complexe sportif Schweitzer</li> <li>Gymnase Descartes</li> <li>Espace nautique de l'Agglomération «La Vague»</li> <li>Hippodrome</li> </ul> </li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #FF8C00; margin-right: 5px;"></span> Equipements médico-sociaux                     <ul style="list-style-type: none"> <li>ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)</li> <li>FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé)</li> <li>CAJ (Centre d'Accueil de Jour)</li> <li>Résidence Edmond Dobler</li> <li>Résidence Bailly</li> <li>Résidence le Boisquillon</li> <li>Centre médico-scolaire et PMI</li> </ul> </li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #3CB371; margin-right: 5px;"></span> Parcs et espaces verts                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Parc du Val Ombreux</li> <li>Parc René Bailly</li> <li>Parc du Clos Giffier</li> </ul> </li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #8B4513; margin-right: 5px;"></span> Equipements culturels                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Eglise Saint-Germain</li> </ul> </li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



## 4.1 Les équipements administratifs et services publics

### 4.1.1 Les équipements communaux

#### *L'Hôtel de Ville et les services administratifs municipaux*

L'Hôtel de ville se situe au cœur même de Soisy-sous-Montmorency, au carrefour de l'avenue du Général de Gaulle, reliée un peu plus au sud à la D928, axe majeur qui traverse Soisy-sous-Montmorency d'est en ouest. La plupart des services administratifs y sont concentrés (administration générale, services techniques, urbanisme, communication, affaires sociales etc.).

#### *Le Centre technique communal Roger-Gilbert*

Le centre technique communal Roger-Gilbert se situe au 35, rue du Docteur Schweitzer au nord de la commune.

#### *Le centre communal d'action sociale (CCAS)*

Intégré à l'Hôtel de ville, le CCAS établit les dossiers d'aide sociale (légale et facultative), il remplit également des fonctions tournées vers l'aide aux personnes âgées (aide ménagère, portage de repas à domicile). Le CCAS est également l'animateur de certaines manifestations : atelier mémoire, repas annuel et séjours organisés pour les personnes du troisième âge.

#### *Les centres sociaux municipaux*

La commune compte deux centres sociaux municipaux : le centre social municipal « Les Campanules » situé 19 rue de Légalité et le centre social municipal « Les Noël's » situé 9 avenue de Normandie.

Ces centres accueillent notamment la permanence d'action sociale de la CAF, l'accompagnement à la parentalité, des aides au travail scolaire, des permanences écrivain public...

#### *Le poste de police municipale*

Un poste de police municipale se trouve au 23, avenue du Général de Gaulle, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville. Créé en 1999, il est composé de 14 policiers municipaux, 4 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), d'un gardien de cimetière et d'une secrétaire<sup>12</sup>. La Police Municipale assure l'ensemble des pouvoirs de police du maire au sein de la police intercommunale regroupant les communes de l'ex-CAVAM. Ses principales missions sont : la surveillance de la voie publique par ilotage, surveillance du stationnement, des parcs et jardins, encadrement en relais de la police nationale lors de manifestations culturelles et sportives et contrôles routiers.

#### *Le cimetière*

Le cimetière de Soisy-sous-Montmorency se trouve le long de la rue de l'Egalité à l'ouest de la commune. Son extension a été réalisée entre 2013 et 2014

#### *Le marché couvert*

Le marché couvert de Soisy-sous-Montmorency recouvre un espace de 1000 m<sup>2</sup> à l'angle de la rue Carnot et à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville, occupant ainsi une place centrale au sein de la commune. Il bénéficie régulièrement de travaux d'entretien, notamment depuis sa refonte complète en 1991, à l'occasion de laquelle une nouvelle halle couverte ainsi qu'un parking sous-terrain ont été construits. Entre juillet et décembre 2013 de nouveaux travaux de rénovation ont été réalisés avec le soutien financier de l'ex-CAVAM et du Conseil départemental du Val d'Oise, permettant un ravalement de la façade et de nombreuses améliorations intérieures du marché.

<sup>12</sup> Source : site internet de la ville

#### 4.1.2 Les équipements intercommunaux

---

##### *Le poste de police nationale*

Un poste de la police nationale est situé au 4, rue Blanche, proche du centre-ville.

##### *L'ex-CAVAM et le SIARE*

Le siège de l'ex-**CAVAM** et celui du **SIARE** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains) sont situés à Soisy-sous-Montmorency, au nord-ouest de la commune rue de l'Égalité.

##### *Le centre de secours*

Ce sont les sapeurs-pompiers d'Eaubonne qui interviennent à Soisy-sous-Montmorency. Le centre de secours est situé au 37, rue du Docteur Roux à Eaubonne.

##### *L'Espace Emploi*

L'espace emploi situé au 23, avenue Kellermann fait partie d'un réseau de « lieux de proximité » mis en place par l'ex-CAVAM afin d'accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Des conseillers accompagnent les habitants dans leurs démarches (aide à la rédaction des CV et lettres de motivation, à l'élaboration du projet professionnel, à la recherche d'une formation etc.), et les font participer à des actions de groupes (ateliers de préparation aux entretiens d'embauche, ateliers etc.).

## 4.2 Les équipements scolaires<sup>13</sup>

Soisy-sous-Montmorency possède un bon niveau d'équipements scolaires sur son territoire : 5 écoles maternelles, 7 écoles élémentaires ainsi que 2 collèges :

- > La maternelle Jean de la Fontaine située au 13, rue d'Andilly : 8 classes et 228 élèves à la rentrée 2013 ;
- > La maternelle Jacques Prévert située allée Paul Gauguin : 3 classes et 75 élèves à la rentrée 2013 ;
- > La maternelle Jean Monnet (3 classes et 80 élèves à la rentrée 2013) groupée avec l'école primaire Robert Schuman (5 classes pour 128 élèves en 2013) situées allée de l'Europe ;
- > Le groupe scolaire Saint-Exupéry situé avenue des Noyers comprend la maternelle avec 4 classes pour 91 élèves en 2013 et l'élémentaire avec 9 classes pour 233 élèves en 2013 ;
- > Le groupe scolaire Descartes situé accueille les élèves de la maternelle jusqu'au collège. Pour l'enseignement du premier degré, la maternelle comprend 7 classes et 197 élèves en 2013, et l'élémentaire comprend 11 classes pour 306 élèves en 2013) et le collège (15 classes en 2013 pour 363 élèves) accessible par le Chemin des Ecoles et l'avenue Descartes ;
- > Le groupe scolaire Emile Roux, réparti sur deux groupes : Emile Roux 1 compte en 2013 7 classes pour 187 élèves et Emile Roux 2 compte la même année 6 classes pour 162 élèves et situés au 5, rue des Ecoles et 6, avenue du Général de Gaulle ;
- > L'école primaire des Sources : seul équipement scolaire situé au nord de Soisy-sous-Montmorency au 67, chemin des Laitières (3 classes pour 74 élèves en 2013)
- > Le collège Schweitzer situé rue du Docteur Schweitzer comprend 16 classes pour 480 élèves en 2014.

<sup>13</sup> Données fournies par le Service éducation et action scolaire de la ville de Soisy-sous-Montmorency

### 4.2.1 Les écoles maternelles et élémentaires

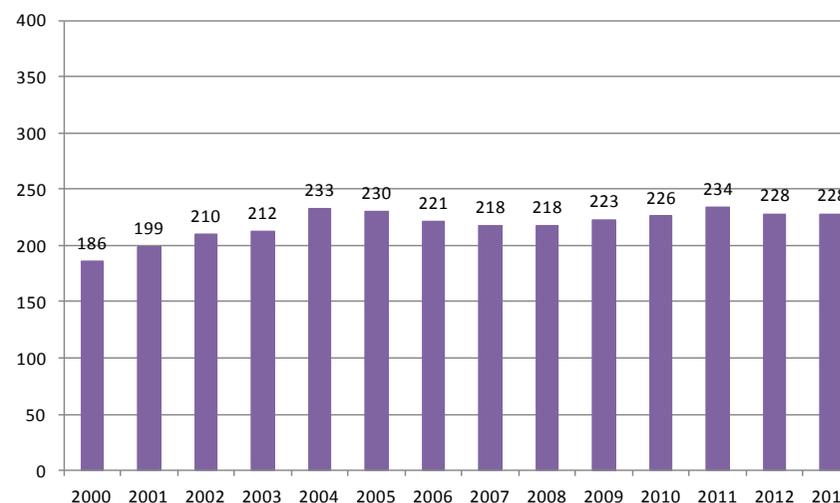
#### *L'école maternelle Jean de la Fontaine*

Jusqu'en 2002, l'école maternelle Jean de la Fontaine comptait 7 classes, et des effectifs oscillant autour de 200 élèves. Une classe fut rajoutée en 2003 pour tenir compte des effectifs, croissants entre 2000 et 2004. Après une légère baisse entre 2005 et 2008 (12 élèves de moins), ils augmentent à nouveau entre 2008 et 2011 (11 élèves de plus), avant de se stabiliser sur les deux dernières années (228 élèves en 2012 et 2013).

Avec un nombre d'élèves par classe supérieur à 28 depuis 2001, soit trois élèves de plus que la moyenne nationale<sup>14</sup> (25,8 élèves par classe en 2013), et des effectifs globalement en hausse, la question se pose de savoir si une ou plusieurs classes supplémentaires ne seraient pas nécessaires afin de répondre aux besoins des années à venir.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE SELON LA DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014



<sup>14</sup> Source : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

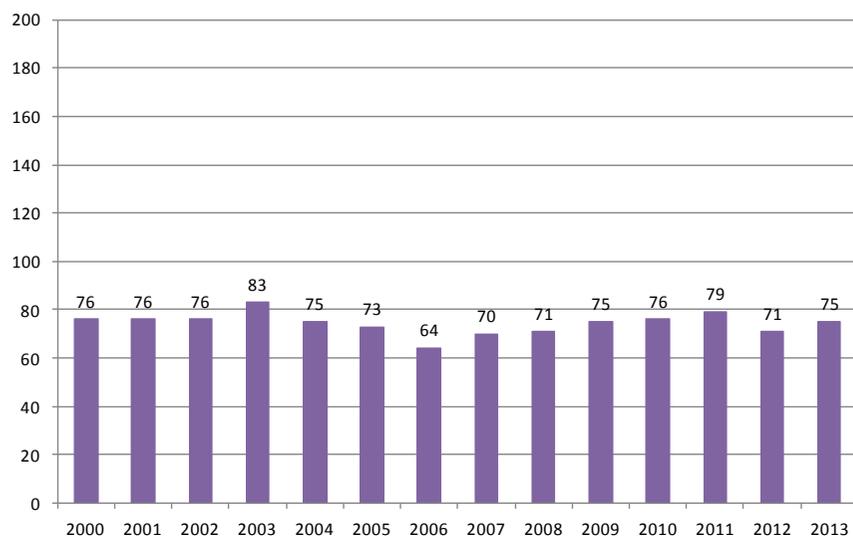
### L'école maternelle Jacques Prévert

Les effectifs de cette école sont en baisse sur la période 2004-2006 (-10 élèves). Les effectifs augmentent à nouveau par la suite, atteignant jusqu'à 79 élèves en 2011, avant de redescendre à 75 en 2013. L'école a bénéficié durant l'été 2013 de nombreux travaux de rénovation (rénovation des sols, de la toiture, des murs, électricité, peinture, marquage au sol de la cour...), aidés par des financements du Conseil départemental du Val d'Oise et de l'Etat.

Le nombre moyen d'enfants par classe est conforme à la moyenne nationale en 2013 (25 enfants par classe).

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA MATERNELLE JACQUES PREVERT SELON LA DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014



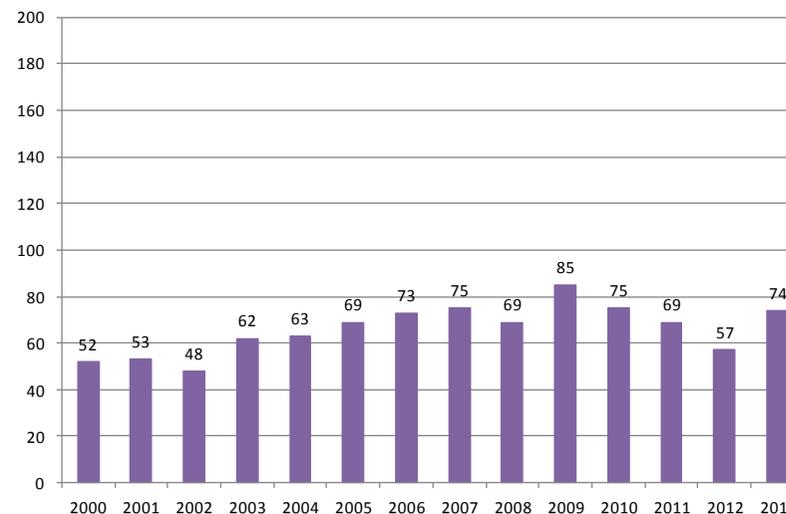
### L'école élémentaire des Sources

L'école élémentaire des Sources est le seul établissement scolaire couvrant la partie nord de Soisy-sous-Montmorency.

Les effectifs augmentent régulièrement depuis 2000, jusqu'à atteindre 85 élèves en 2009. L'établissement connaît toutefois une baisse importante de ses effectifs entre 2009 et 2012 où il ne compte plus à la rentrée que 57 élèves. La rentrée 2013 est marquée par une nouvelle augmentation (74 élèves). A la rentrée 2013 le nombre moyen d'enfants par classe est cependant supérieur à la moyenne nationale (24,6 contre 22,4 pour la France métropolitaine). Avec une forte augmentation observée entre 2012 et 2013 (+17 élèves), la question est posée de savoir si, dans le cas où cette tendance se confirme et si le nombre de 85 élèves, soit 25 élèves par classes en moyenne, était dépassé, l'établissement aura les capacités suffisantes pour accueillir des élèves supplémentaires.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ECOLE DES SOURCES SELON LA DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014



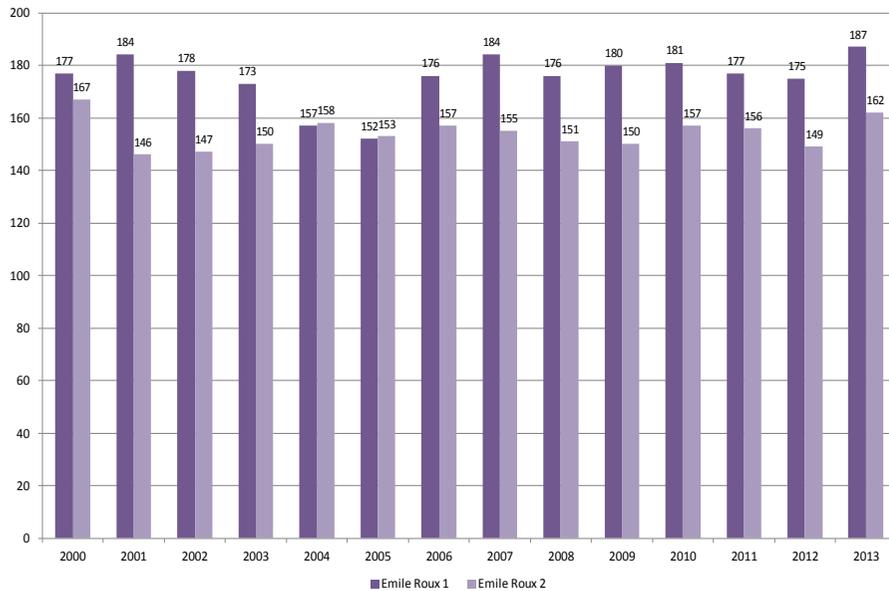
### Le Groupe scolaire Emile Roux

Le groupe scolaire Emile Roux est réparti selon deux groupes de 6 à 7 classes élémentaires chacun. Les effectifs du premier groupe (Emile Roux 1) sont plus importants que le second groupe entre 2000 et 2013, avec en moyenne 7 classes contre 6 pour Emile Roux 2. Les effectifs du groupe Emile Roux 2 restent relativement stables, alors que le groupe Emile Roux 1 connaît de légères baisses de ses effectifs aux rentrées 2003, 2004, 2006, 2011 et 2012. La rentrée 2013 voit l'effectif le plus élevé de la période pour Emile Roux 1 : 197 élèves.

Avec, à la rentrée 2013, un nombre moyen d'élèves par classe de 26,7 (Emile Roux 1) et 27 (Emile Roux 2), le groupe scolaire se situe bien au dessus de la moyenne nationale pour la même année (22,8 élèves par classe), posant la question de classes supplémentaires nécessaires et du niveau de saturation de cet équipement dont les effectifs ont tendance à augmenter sur ces dernières années.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE EMILE ROUX SELON LA DATE DE RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014



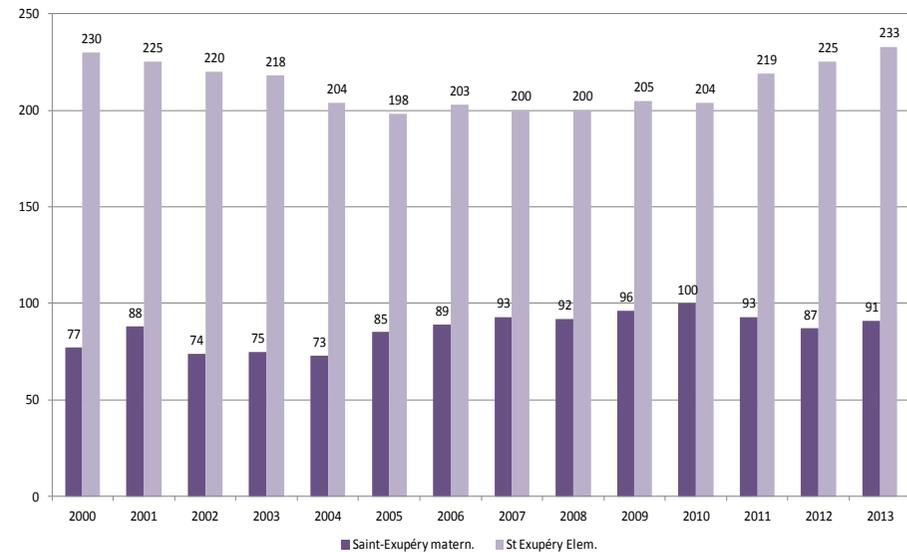
### Le Groupe scolaire Saint-Exupéry

Entre 2000 et 2013, la maternelle Saint-Exupéry regroupait un peu moins d'une centaine d'élèves répartis en 4 classes (sauf entre 2002 et 2004 où la maternelle fonctionnait avec 3 classes). Le cours élémentaire a vu son nombre de classes réduire sur la même période : passant de 10 classes en 2000 et 2001 puis 11 classes en 2002 à 9 classes jusqu'en 2013, pour des effectifs allant de 198 à 233 élèves (maximum atteint à la rentrée 2013).

La maternelle tend à voir son nombre d'élèves augmenter de manière régulière jusqu'en 2013. L'école primaire voit ses effectifs baisser d'une vingtaine d'élèves sur la période 2004-2010, et connaît depuis une phase d'augmentation, passant de 204 élèves en 2010 à 233 en 2013. Avec un nombre moyen d'élèves par classe supérieur à 25 donc en deçà de la moyenne nationale (22,8) et des effectifs en augmentation, la question de la capacité de l'école primaire Saint-Exupéry à prendre en charge des élèves supplémentaires si nécessaire se pose.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-EXUPERY SELON LA DATE DE RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014



### Le Groupe scolaire Jean Monnet et Robert Schuman

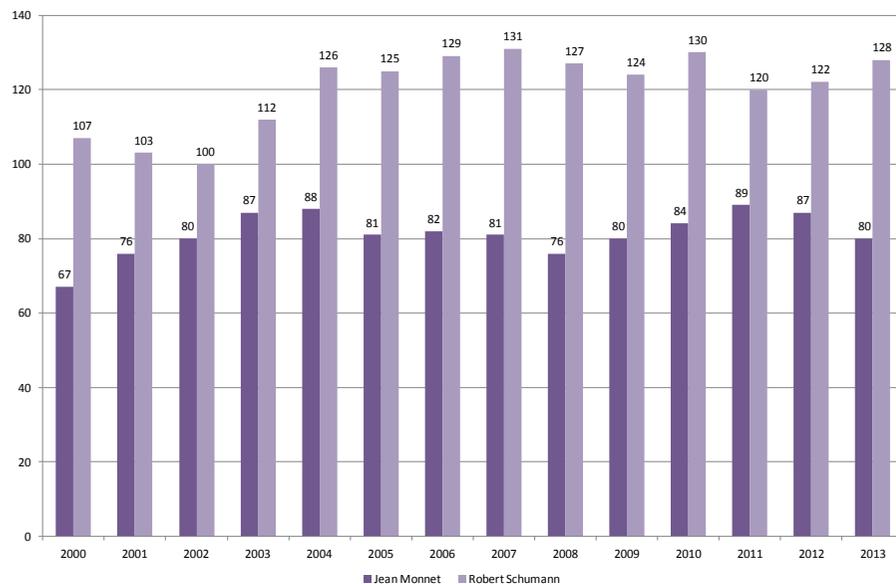
Ce groupe scolaire est constitué de l'école maternelle Jean Monnet, qui regroupe 3 classes et 80 élèves, et de l'école primaire Robert Schuman qui regroupe 5 classes et 128 élèves à la rentrée 2013.

Les effectifs de la maternelle connaissent des périodes d'augmentation (entre 2000 et 2004 puis entre 2009 et 2011) comme des périodes intermédiaires de légères baisses (2004-2008 et depuis 2011). L'école primaire recouvre elle une augmentation globale de sa fréquentation, notamment entre 2003 et 2004 (elle passe de 112 à 126 élèves), et fonctionne depuis avec un peu plus de 120 élèves chaque année.

Le nombre moyen d'élèves par classe pour l'école maternelle est supérieur à la moyenne nationale à la rentrée 2013 (26,6 contre 25,8 en France), tout comme l'école primaire (25,6 élèves par classe en moyenne contre 22,8 pour la France). Avec des effectifs en augmentation globale, la question de la saturation se pose notamment pour l'école primaire R. Schuman.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE J. MONNET ET R. SCHUMANN SELON LA DATE DE RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014

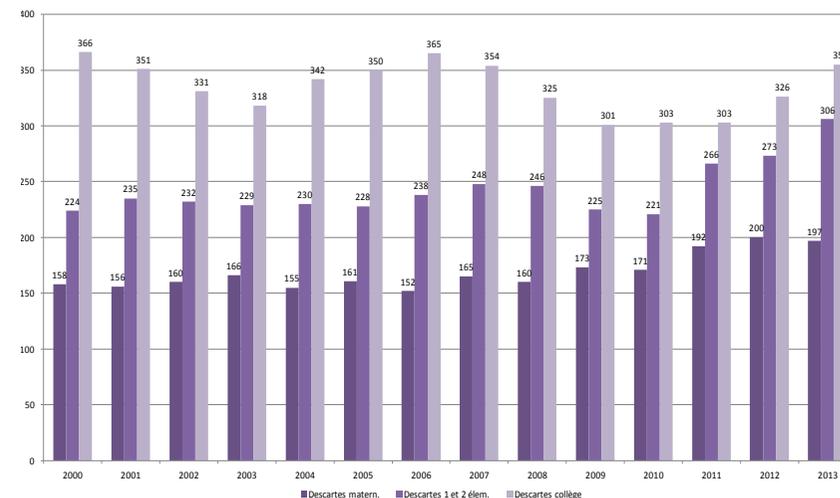


### Le Groupe scolaire et le Collège Descartes

Le groupe scolaire et le collège Descartes constituent le plus grand équipement scolaire de Soisy-sous-Montmorency, rassemblant à la rentrée 2013 un total de 858 élèves (maternelle, primaire et collège confondus).

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE ET DU COLLEGE DESCARTES SELON LA DATE DE RENTREE SCOLAIRE

Source : Service éducation et action scolaire Soisy-sous-Montmorency 2014



Le groupe scolaire (maternelle et primaire) connaît globalement une hausse de ses effectifs entre 2000 et 2013, l'enseignement primaire plus particulièrement, avec une augmentation globale de 82 élèves entre 2000 et 2013.

Le groupe scolaire Descartes et notamment l'école primaire semblent particulièrement saturés à la rentrée 2013, avec des effectifs en hausse et un nombre moyen d'élèves par classe largement supérieur aux moyennes nationales (28,1 pour la maternelle contre 25,8 en France ; 27,8 pour l'école élémentaire contre 22,8 en France).

Sur l'ensemble des effectifs de l'enseignement maternel et élémentaire en 2013, seuls 76 élèves, soit 4,3% sont des élèves ne résidant pas à Soisy-sous-Montmorency.

L'augmentation globale des effectifs observés sur l'ensemble des équipements scolaires et les nombres moyens d'enfants par classe souvent supérieurs aux moyennes nationales laissent entendre qu'à Soisy-sous-Montmorency les équipements scolaires atteignent un certain niveau de saturation. Cette tendance a notamment obligé la commune à entreprendre de nombreux travaux d'amélioration de ses équipements scolaires ces dernières années, et l'ouverture de 3 nouvelles classes à la rentrée 2014.

#### *La restauration scolaire*

La restauration scolaire est organisée dans chaque école maternelle et élémentaire. Près de 1100 repas sont préparés quotidiennement à la cuisine centrale et livrés le jour même dans les différents restaurants scolaires.

#### *L'école Jeanne d'Arc*

L'école Jeanne d'Arc située 8, rue des Ecoles, est une école privée qui comprend des classes maternelles et élémentaires. Elle accueille des soiséens mais aussi des enfants d'autres communes.

### 4.2.2 Les collèges

---

#### *Le collège Descartes*

Le collège accuse une baisse globale et relativement importante de ses effectifs. Depuis 2011 en revanche les effectifs augmentent à nouveau, pour un total de 355 élèves à la rentrée 2013.

Les effectifs comptent une majorité de soiséens (87% environ), et une part de 13% d'élèves venant d'autres communes.

#### *Le Collège Schweitzer*

Le collège Schweitzer, situé à l'angle de la rue d'Andilly et de la rue du Docteur Schweitzer (16 classes pour 480 élèves en 2014).

### 4.2.3 Les lycées et l'enseignement supérieur

---

Les lycéens soiséens sont scolarisés sur les différents lycées suivants :

- Lycée professionnel Gustave Monod à Enghien-les-Bains (71 Avenue de Ceinture) ;
- Lycée général et technologique Jean Jacques Rousseau à Montmorency (20 Rue de Jaigny) ;
- Lycée général et technologique Camille Saint Saëns à Deuil-la-Barre (18 à 22 rue Guynemer).

La commune est relativement proche de trois grandes universités franciliennes : Paris-Nord Paris XIII Villetaneuse, Paris VIII Saint-Denis, l'université de Cergy-Pontoise mais également de structures comme les IUT et IUP situés à Argenteuil, Sarcelles, Cergy-Pontoise.

## 4.3 Les équipements dédiés à l'enfance et à la jeunesse

---

### 4.3.1 Les centres de loisirs

---

Soisy-sous-Montmorency dispose de quatre centres de loisirs maternels et de trois centres de loisirs élémentaires.

#### *Les centres de loisirs maternels*

Les centres de loisirs maternels sont situés dans les écoles maternelles. Ils accueillent les enfants dans le temps périscolaires le matin et le soir les jours de classe et les mercredis de 11h45 à 19h.

L'école Jean Monnet assure l'accueil pré et post scolaire. Pour les mercredis après-midi et les vacances, les élèves de l'école Jean Monnet sont accueillis dans le centre de loisirs de l'école Jacques Prévert.

Les élèves de l'école maternelle Saint-Exupéry sont accueillis dans le centre de loisirs de l'école Jacques Prévert.

Durant les vacances scolaires les enfants sont accueillis de 7h30 à 19h et sont ouverts de 7h30 à 19h.

#### *Les centres de loisirs élémentaires*

##### **Le Centre de loisirs André Normand**

Le centre de loisirs André Normand, situé au 5, rue des Ecoles, accueille les jeunes soiséens entre 3 et 11 ans, les mercredis et durant les périodes de vacances, entre 7h30 et 19h, leur proposant de nombreuses activités culturelles et sportives ainsi que des sorties encadrées. Ce centre peut accueillir jusqu'à 104 enfants.

##### **Le centre social municipal « Les campanules »**

Ce centre assure l'accueil de loisirs pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h30 à 18h et durant les vacances scolaires les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h et mardis et jeudis de 9h30 à 18h.

##### **Le centre social municipal « Les Noël's »**

Ce centre reçoit des jeunes de 6 à 11 ans les mercredis et durant les vacances scolaires de 13h30 à 17h.

Ces centres accueillent également des préadolescents et adolescents jusqu'à 17 ans.

#### 4.3.2 Les équipements dédiés à la petite enfance

Soisy-sous-Montmorency dispose d'un bon niveau d'équipements dédiés à la petite enfance. Les enfants sont accueillis dans des crèches collectives ou au travers de la crèche familiale par des assistantes maternelles. Ces structures sont le plus souvent intercommunales.

##### *La crèche collective*

La crèche collective, située 4, rue Charles Godefroy, accueille les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'à 3 ans. Elle dispose de 70 berceaux. Elle fonctionne du lundi au vendredi, de 7h15 à 19h. Les enfants sont encadrés par 18 professionnelles. De plus, un médecin vacataire ainsi qu'un psychomotricien sont présents deux fois par semaine.

##### *La crèche familiale*

La crèche familiale, situé 1, avenue des Courses, met à disposition des soisiens des assistantes maternelles, qui accueillent les enfants chez elles. Elles les accompagnent une fois par semaine dans les locaux de la crèche familiale où une éducatrice leur propose des activités adaptées. La crèche familiale est gérée par le SIEREIG (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation d'Equipements d'Intérêt Général).

##### *La Halte Garderie*

La Halte Garderie est intégrée aux locaux du centre social municipal « Les Campanules », situé rue de l'Égalité. Cette structure est destinée à un accueil ponctuel des enfants dont les parents n'ont pas la nécessité de faire garder leur enfant quotidiennement. La garde peut se faire pour une journée ou une demi-journée. Elle peut accueillir jusqu'à une douzaine d'enfants, âgés de 10 semaines à 5 ans. Elle est ouverte tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h45.

##### *Le relai Assistance Maternelle RAM*

Le RAM est situé 1, avenue des Courses.

Les Soisiens bénéficient en outre d'équipements intercommunaux ou situés sur des communes limitrophes :

##### *La Crèche à horaires adaptés*

Située 10, rue des Ecoles dans le pôle d'équipements, la crèche à horaires adaptés dispose d'une dizaine de lits pour les enfants dont les parents travaillent selon des horaires décalés. Elle est gérée par le Syndicat Intercommunal d'Etudes et Réalisations d'Equipements d'Intérêt Général de la Vallée de Montmorency, le SIEREIG. L'accueil s'effectue du lundi au vendredi de 9h à 17h30, l'accueil des enfants chez les assistantes maternelles se fait, en fonction de l'activité professionnelle des parents, tous les jours de la semaine (le jour, la nuit, les dimanches et jours fériés).

##### *Crèche la santé c'est le bonheur*

Située sur la commune d'Enghien-les-Bains, elle accueille également des enfants de Soisy-sous-Montmorency.

CRÈCHE COLLECTIVE RUE CHARLES GODEFROY



## 4.4 Les équipements culturels et socioculturels

### 4.4.1 Les équipements culturels

#### *La bibliothèque municipale*

Située au 12, rue des Ecoles, la bibliothèque municipale de Soisy-sous-Montmorency offre plusieurs types de prestations aux habitants de la commune. Outre la consultation libre et l'emprunt de l'ensemble des ouvrages disponibles, la bibliothèque offre également à ses adhérents un accès à Internet, un service de photocopie, un catalogue en ligne ainsi que la possibilité d'emprunter des ouvrages dans le cadre du dispositif départemental « RéV'Odoc ».

La bibliothèque de Soisy-sous-Montmorency anime par ailleurs une activité destinée aux enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 10 ans, « Les Contes de l'Orangerie ». Cette animation est l'occasion pour les enfants de bénéficier de moments privilégiés autour de conteurs et de conteuses professionnels.

BIBLIOTHÈQUE



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE



#### *L'orangerie*

Seul vestige de l'ancien château du Val Ombreux, le bâtiment de l'Orangerie, daté du XIXème siècle et transformée en centre culturel, est située à l'est du parc. L'Orangerie accueille plusieurs événements culturels à Soisy-sous-Montmorency, notamment les « Contes de l'Orangerie » destinés aux jeunes soisiens jusqu'à 10 ans, mais également les « Café-Philo », ainsi que des expositions.

#### *L'école de Musique et de Danse*

Située au 1, avenue du Général de Gaulle, cette association offre aux soisiens, dès 4 ans et pour les adultes quel que soit leur niveau, des cours individuels et collectifs leur permettant de se sensibiliser à de nombreux instruments de musique, ainsi que des cours d'éveil corporel et de danse classique. L'école est intégrée au réseau regroupant l'ensemble des écoles de musique et de danse de l'ex-CAVAM.

### 4.4.2 Les équipements socio-culturels

#### *La salle des Fêtes*

La Salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency est située au 16, avenue du Général de Gaulle. Cette salle accueille tout au long de l'année des manifestations très diverses, spectacles mais également des événements spécifiques comme la semaine bleue (organisé à l'attention des personnes âgées).

#### *Les centres sociaux municipaux*

Les centres sociaux municipaux « Les Campanules » et « Les Noël's » proposent aux soisiens un grand nombre d'activités de loisirs. Ces centres constituent de véritables pôles d'animation pour la vie locale : activités culturelles et sportives (gym, danse), etc.

Sont notamment proposées :

- Des activités socioculturelles ou éducatives : ateliers d'apprentissage du français, espace d'apprentissage et de perfectionnement de l'outil informatique, ateliers de création cinématographiques,...
- Des activités de loisirs : cours de danse hip hop, gymnastique, stretching, zumba,...
- Des activités fédératrices et pluri-générationnelles avec l'organisation de la fête des voisins et des fêtes de quartiers

### *L'Association « Loisirs et Culture »*

L'association « Loisirs et Culture » offre aux soisiéens un nombre important de prestations culturelles et sportives dans des domaines variés, et adressées à tous les publics : danse, théâtre, gym, yoga, cours d'informatique, dessin, peinture et arts plastiques, ou encore cours d'anglais et café-débats.



### *Les jardins familiaux – le jardin pédagogique*

Les jardins familiaux ont été inaugurés le 25 mai 2013 au lieu dit du Trou du Loup à l'est de la commune. Ils permettent désormais à une quarantaine de soisiéens habitants dans des appartements de bénéficier d'un jardin de 150m<sup>2</sup> comprenant également un abri jardin, un arbre fruitier, des haies fruitières, une citerne de récupération des eaux pluviales et un bac à compost.

Le principe de ces jardins est donc à la fois de faire profiter à ceux qui n'en n'ont pas l'occasion d'un espace de jardin sur lequel ils peuvent cultiver leurs propres fruits et légumes, mais également de sensibiliser les populations aux problématiques environnementales. Un jardin pédagogique a été conçu afin d'intégrer les jeunes soisiéens à cette démarche.

### 4.4.3 Le projet de pôle culturel

La **bibliothèque**, l'**Ecole de Musique et de Danse** et l'**Association Loisirs et Culture** doivent être prochainement déplacées sur le site des anciennes fonderies Bernard, avenue de Paris. Le projet de pôle culturel rassemblera ainsi ces trois équipements qui seront complétés par une **nouvelle salle polyvalente**, un **auditorium**.

Le projet prévoit également la construction de bâtiments administratifs où seront délocalisés les services culturels municipaux.

### 4.4.4 Les équipements de rayonnement intercommunal

#### *Les serres municipales et la ferme pédagogique*

Créée en 2002, la ferme pédagogique s'étend sur une surface de 900m<sup>2</sup> derrière le Collège Schweitzer au 43bis rue d'Andilly. En lien avec les serres municipales, elle accueille toute l'année de nombreux enfants (venant de tout le département), leur permettant d'être sensibilisés de manière interactive et ludique aux enjeux environnementaux et bio climatiques (par le biais d'activités botaniques et la présence de nombreux animaux sur le site etc.). Cet équipement relève de la gestion du SCERGIS<sup>15</sup> regroupant les villes d'Andilly, Margency et Soisy-sous-Montmorency.

<sup>15</sup> Syndicat de Communes pour l'Etude, la Réalisation et la Gestion des Installations Sportives

## 4.5 Les équipements sportifs

Les équipements sportifs soisiéens ont tous une portée intercommunale.

### *Le Complexe sportif Schweitzer*

Situé le long de la rue du Docteur Schweitzer et de la rue d'Andilly, le complexe sportif Schweitzer constitue, pour la commune, un équipement structurant et de rayonnement intercommunal.

Il relève de la gestion du SCERGIS (Syndicat de Communes pour l'Etude, la Réalisation et la Gestion d'Installations Sportives) qui rassemble les communes de Soisy-sous-Montmorency, Andilly et Margency.

Il met à la disposition de ses usagers **2 terrains de football, 2 terrains de rugby, une piste d'athlétisme, un dojo et un gymnase.**

Outre l'accueil des scolaires tout au long de l'année, le complexe Schweitzer reçoit également les enfants inscrits auprès de l'**Ecole des Sports de la commune de Soisy-sous-Montmorency** qui propose aux enfants de 9 à 12 ans de pratiquer une activité sportive les mercredis après-midi d'octobre à juin et en dehors des périodes scolaires. La ville met en place des **stages multisports** et des **stages Sports Vacances** qui ont lieu au sein de l'ensemble des équipements sportifs de la commune.

### *Les courts de Tennis*

Les courts de tennis, accolés au complexe sportif Schweitzer sont gérés par le Tennis club de la ville de Soisy-Andilly-Margency. Celui-ci met ainsi à la disposition de ses abonnés **2 courts de tennis couverts, 3 courts en terre battue et 5 courts en béton poreux.**



### *Le terrain multisports des Noëls*

Dans le quartier des Noëls, le bailleur France Habitation a également rétrocédé à la commune des terrains en vue du projet de construction d'un équipement de type terrain multisports directement relié au centre socioculturel.

### *L'Espace nautique de l'Agglomération « La Vague »<sup>16</sup>*

L'espace nautique situé rue Bleury est un équipement intercommunal ouvert en 2011, réalisé à l'initiative de l'ex- CAVAM. Ce vaste équipement comprend de nombreux éléments : un **bassin de natation** de 525m<sup>2</sup>, des gradins pouvant accueillir jusqu'à **300 personnes**, un **bassin d'initiation**, un **bassin de loisirs**, une **pataugeoire**, mais également un **espace forme** qui lui permettent de proposer des activités variées aux abonnés.

Situé en limite d'Andilly et de Soisy-sous-Montmorency à proximité immédiate d'un axe départemental structurant, la RD144 (rue du Docteur Schweitzer à Soisy-sous-Montmorency), l'équipement de la Vague est desservi par le réseau de bus VALMY (les lignes 11, 110, 38-02 et le SoisyBus) et est doté d'un parking de 185 places facilitant son accessibilité en voiture.

### *Le Gymnase Descartes*

Le gymnase Descartes, situé à proximité immédiate du groupe scolaire et du collège Descartes avenue des Courses, assure l'accueil des élèves de l'ensemble de la commune tout au long de l'année scolaire, et accueille également les jeunes de 9 à 12 ans à l'occasion des stages Sports Vacances organisés par la ville pendant les vacances scolaires.

### *L'Hippodrome d'Enghien-Soisy-sous-Montmorency*

L'Hippodrome d'Enghien-Soisy-sous-Montmorency situé place André Foulon à proximité immédiate de la gare SNCF « Champs de courses d'Enghien » fait partie intégrante de l'histoire de Soisy-sous-Montmorency. Cet équipement sportif particulier, géré depuis 1997 par la Société d'Encouragement du Cheval Français, il accueille toute l'année des manifestations sportives liées aux courses de trot et d'obstacles organisées par France Galop.

L'hippodrome représente un facteur d'attractivité touristique et économique non négligeable pour la commune.

<sup>16</sup> Source : <http://www.agglo-cavam.fr/>

## 4.6 Les équipements médico-sociaux

### 4.6.1 Les équipements communaux

#### *Le centre médico-scolaire*

Partageant les locaux de la Protection Maternelle et Infantile située au 10, rue des Ecoles, le centre médico-scolaire de Soisy-sous-Montmorency met à la disposition des soisiéens des médecins chargés notamment d'accueillir les enfants porteurs de maladies chroniques ou en situation de handicap, de gérer des situations sanitaires urgentes et plus généralement d'évaluer les difficultés de toute nature pouvant être repérées chez certains élèves par le corps enseignant.

### 4.6.2 Les équipements de rayonnement intercommunal

#### *La PMI<sup>17</sup>*

La commune comporte un service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) situé rue des Ecoles.

Ce service départemental est chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.

Il joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation, surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

#### *L'ESAT, le SESSAD, le FAM et le CAJ*

Les quatre établissements dits du « parc » sont rassemblés au sein d'un même ensemble accessible depuis la rue Bleury, au nord de Soisy-sous-Montmorency. Cet ensemble a fait récemment l'objet d'un vaste projet d'aménagement afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confort de ses usagers et résidents, aidé par le Conseil départemental du Val d'Oise. D'intérêt général et intercommunal,

ces établissements sont encadrés par le SIEREG (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation d'Equipements d'Intérêt Général).

> L'**ESAT** : ou Etablissement et Service d'Aide par le travail ouvert depuis 1974 vise la réinsertion sociale et professionnelle d'adultes handicapés. Il offre des activités professionnelles « protégées » (le licenciement est impossible). Les personnes encadrées bénéficient d'un soutien social et médical au sein de l'ESAT, qui propose également 125 places en demi-internat.

> Le **SESSAD** : ou Service d'Education Spécial et Soins à Domicile dispose de 50 places pour des enfants de 0 à 20 ans en situation de déficience mentale ou de polyhandicap, limitant les capacités cognitives, l'autonomie et la socialisation. Le service propose un suivi médical, éducatif et thérapeutique.

> Le **FAM** (Foyer d'Accueil Médicalisé) inauguré en 2010, a pour mission d'accueillir des personnes en situation de handicap physique ou mental dont la dépendance induite les rend inaptes à toute activité professionnelle et nécessite l'assistance d'une tierce personne pour effectuer des actes essentiels de la vie courante ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants. L'établissement possède un internat de 30 places.

> Le **CAJ** (Centre d'Accueil de Jour) inauguré en 2012, constitue la seconde phase du grand projet d'aménagement des établissements du parc. Il forme avec le FAM un ensemble immobilier continu, et les travaux d'aménagements ont permis d'augmenter sa capacité d'accueil de 18 à 40 places, tout en améliorant les conditions d'accueil et de résidence des bénéficiaires. Le CAJ a pour vocation d'accueillir des adultes en situation de handicap mental, disposant tout de même d'une certaine autonomie mais qui ne peuvent exercer une activité professionnelle même dans un cadre protégé comme celui proposé par l'ESAT. Le CAJ met en place des activités rééducatrices, psychomotrices et créatives.

La gestion du CAJ et du FAM a été confiée à l'association d'envergure nationale ADAPT, investie dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

<sup>17</sup> Source : site internet de la ville de Soisy-sous-Montmorency

### *Les structures d'accueil des personnes âgées*

Soisy-sous-Montmorency compte 3 résidences pour personnes âgées.

#### **La résidence Edmond Dobler**

Située au 5, rue du Jardin Renard, la résidence Edmond Dobler est une résidence non médicalisée constituée de 84 logements et habilitée à l'aide sociale. Elle propose des logements de type studios de 30 et 40m<sup>2</sup>, meublés ou non. La résidence comporte également un certain nombre d'espaces communs : salon-télévision, bar, bibliothèque, salle de restauration et salle d'activités.

#### **La résidence Bailly, le Foyer des anciens**

La résidence Bailly est implantée au cœur du parc René Bailly. Cet espace offre aux résidents un cadre de vie et de promenade de grande qualité.

#### **La résidence du Boisquillon**

La résidence du Boisquillon est située au 21, rue d'Andilly. Cet EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) dispose de 85 logements allant du studio au trois pièces et propose également à ses résidents un certain nombre de services : coiffeur, manucure, pédicure, personnalisation du mobilier, repas pour les familles, blanchisserie, parc extérieur...

## 4.7 Les équipements culturels

### *L'église Saint-Germain*

Cette église dédiée à l'évêque de Paris, Saint-Germain (496-576), fut construite en 1536 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle datant du XIII<sup>ème</sup> siècle. De cette bâtisse de 1536, qui s'est en grande partie écroulée en 1673, ne reste que le clocher. La partie « ancienne » la plus visible de l'église date de sa reconstruction en 1756, la partie « moderne » ayant été rajoutée en 1968. L'église est réputée pour ses stalles en bois sculptées datant de la Renaissance, son confessionnal (datant de 1788) et son retable (tableau légué en 1844 par un bienfaiteur de la commune, Alexandre Javon). Entre juin et novembre 2013, la ville a entrepris plusieurs travaux de rénovation au bénéfice de l'église Saint-Germain (ravalement extérieur, réfection des vitraux, reprise d'une partie de la toiture, changement des menuiseries etc.).



## 4.8 Les parcs et espaces verts publics

### Le parc du Val Ombreux



Étendu sur près de trois hectares, le parc du Val Ombreux est le plus grand et l'un des seuls espaces verts ouverts au public de Soisy-sous-Montmorency. Outre un espace de détente et de promenade, le parc offre quatre aires de jeux pour les enfants à partir de 2 ans.

Le parc du Val Ombreux doit prochainement faire l'objet d'un important projet de revalorisation visant notamment à remplacer l'ancienne aire de jeux par une nouvelle « Plaine de jeux » située au centre du parc, un mail piéton central, des vergers et un grand bassin à l'est.

### Le parc René Bailly



Accessible depuis la rue du Puits Grenet et depuis le chemin du Parc, le parc René Bailly, dans lequel la résidence pour personnes âgées est comprise, s'étend sur près d'un hectare. Ayant bénéficié de nombreux travaux d'aménagements entrepris par la commune en 2011, ce parc de grande qualité offre différentes ambiances paysagères et un espace de respiration et de détente rare à l'échelle de la commune. Son manque de visibilité, ses horaires d'accès relativement restrictif dus à la présence de la résidence Bailly et son manque d'équipements de jeux pour les enfants limitent toutefois sa fréquentation par le plus grand nombre.

### Le parc du Clos Giffier



Le parc du Clos Giffier est directement lié aux opérations récentes de construction de logements pavillonnaires dans le quartier du Clos Giffier. Cet espace vert permet d'offrir un espace récréatif commun à l'échelle du quartier.

## 4.9 Le réseau associatif soiséen

---

Soisy-sous-Montmorency compte un vaste réseau de 182 associations réparties selon des thèmes divers :

- 4 associations d'Anciens combattants
- 7 associations de commerçants et professionnels
- 11 associations culturelles
- 38 associations culturelles et socioculturelles
- 8 associations diverses
- 5 associations liées à l'environnement
- 8 associations humanitaires
- 14 associations liées aux loisirs et à la détente
- 13 associations de quartiers liées à la gestion de copropriétés
- 2 associations liées à la santé
- 9 associations de parents d'élèves
- 31 associations liées à l'action sociale
- 32 associations sportives.

### III. OCCUPATION ET ORGANISATION DE L'ESPACE



# 1 HISTOIRE DE L'EVOLUTION URBAINE

## 1.1 Soisy-sous-Montmorency des origines à 1850

18

### L'époque romaine

Soisy-sous-Montmorency est traversée dans sa partie sud par l'ancienne voie romaine assurant la liaison entre Paris (Lutèce) et Rouen (Rotomagus) dite « chaussée Jules César ».

TRACE DE LA « CHAUSSEE JULES CESAR »  
Source : Archives départementales



Après Ermont, son tracé empruntait le *sentier des Callais* à Eaubonne, coupait les marais de Soisy, puis réapparaissait à Enghien-les-Bains, sous le nom de *chemin du Digne-Chien* avant de rejoindre la *route de Paris* à Auvers, à l'endroit où celle-ci fait un coude.

A Soisy-sous-Montmorency, son tracé correspondrait sensiblement à celui de l'actuelle voie ferrée entre Enghien-les-Bains et Eaubonne.

L'existence de cette voie et l'étymologie du nom de la commune permet ainsi d'en déceler une origine antique, « Soisy » découlant du mot latin « sociacum » désignant le vaste domaine d'un certain Sosius.

<sup>18</sup> Sources : d'après « Soisy : promenades dans le passé » de J. Hennequin ; d'après « Histoire générale de Soisy » d'Hervé Collet de l'Association pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de la vallée de Montmorency (Valmorency) ; d'après les archives départementales

### Le Moyen-âge et les seigneuries

La majeure partie de la vallée de Montmorency était à l'époque la propriété de la puissante abbaye de Saint-Denis, avant de devenir celle de la famille de Montmorency.

La première mention écrite du village apparaît en 1110 dans un parchemin par lequel les Montmorency (Bouchard III de Montmorency) donnent le Four de Soisy au monastère de Saint-Florent de Saumur. Soisy passa ainsi sous la tutelle des Montmorency.

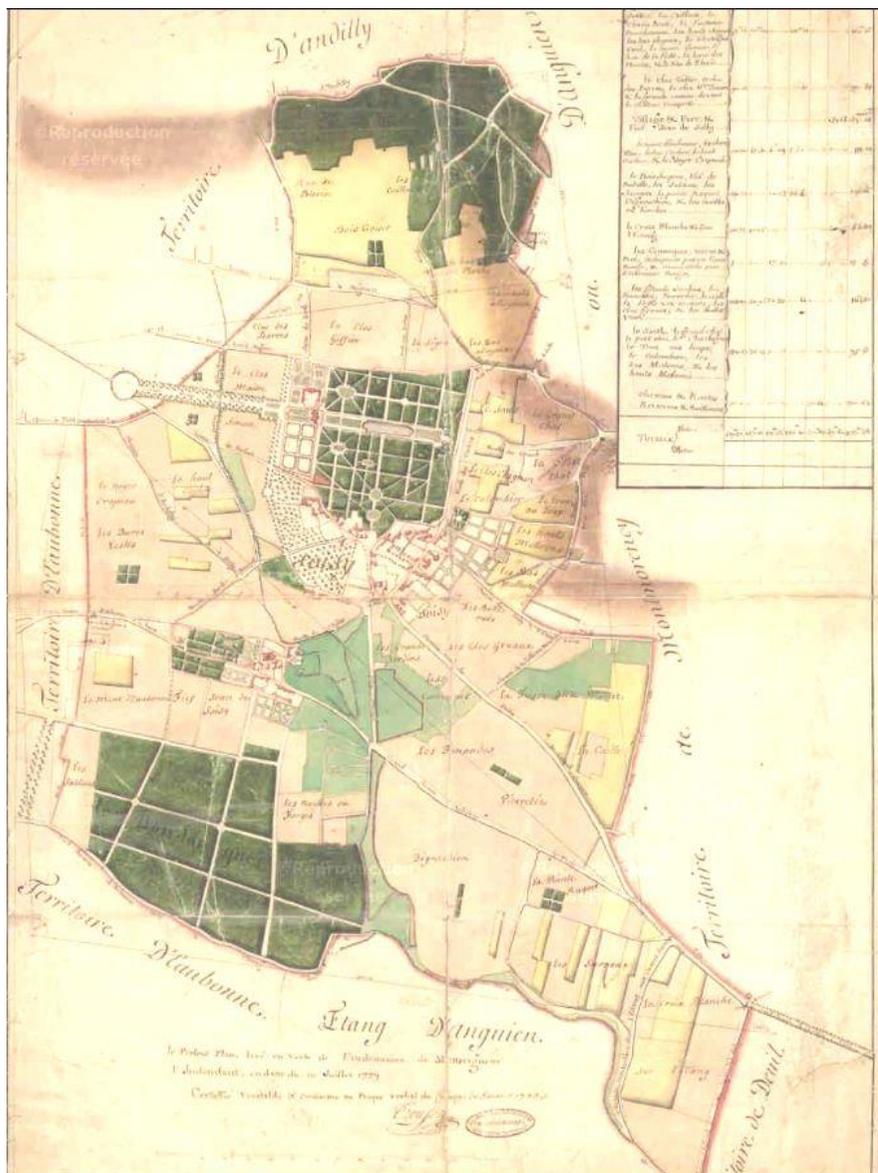
Durant tout le Moyen-âge, le village de Soisy était structuré autour de l'activité agricole et la vie des châteaux, Soisy étant partagé à l'époque entre de nombreux fiefs. Le dessin de l'ancien cœur villageois (autour de l'actuelle place Henri Sestre) ainsi que le tracé des voies et chemins principaux sont encore visibles aujourd'hui, le village était notamment traversé par le grand chemin qui conduit Paris à Auvers (actuelle rue du Général Leclerc) voie déjà structurante et fréquentée à l'époque. En revanche quasiment aucune trace du passé agricole de la commune ne subsiste, bien que celui-ci ait été très important et ce jusqu'à la fin du XIXème siècle. La culture de la vigne notamment, qui au XVIème siècle inspirait les sculpteurs réalisant les stalles de l'église Saint-Germain-de-Soisy.

STALLE DE L'EGLISE SAINT-GERMAIN-DE-SOISY DEDIEE A LA CULTURE DE LA VIGNE ET DATEE DU XVIIE SIECLE  
Source : « Soisy : promenades dans le passé » de J. Hennequin, page 38



PLAN D'INTENDANCE DE 1779

Source : Archives départementales



## Du XVIIème siècle à 1850

Les XVIIème et XVIIIème siècles ne verront pas le fonctionnement global de la commune être bouleversé, même au moment de la Révolution. Seuls quelques heurts à l'encontre du château de M. Yves Verduc, situé à l'emplacement de l'actuel complexe sportif Schweitzer, furent à déplorer.

Le village reste ainsi organisé autour de la vie des grands domaines et de l'agriculture. Cette activité était notamment concentrée sur la culture maraîchère, un peu d'élevage (sur tous les espaces de « plaine » lorsqu'ils n'étaient pas occupés par les parcs des châteaux ou les marais au sud) et surtout la vigne cultivée sur les coteaux au nord du village, avant les espaces boisés.

Sous l'Ancien Régime, Soisy-sous-Montmorency est composée d'une douzaine de fiefs, tous réunis au sein de la seigneurie de Soisy. Parmi ces fiefs figurent celui de Jean-de-Soisy-et-de-la-Chaumette, le Bois-Jacques, le fief Machault-de-Soisy et le fief de Blainville.

Après l'apogée des Montmorency puis la Révolution, le territoire de Soisy-sous-Montmorency et ses douze fiefs deviennent progressivement la propriété de grands bourgeois et de la petite noblesse parisienne, qui trouveront dans la vallée de Montmorency un lieu de villégiature privilégié, notamment depuis la découverte de sources thermales à Enghien en 1766. Face à ces quelques changements, la population continue néanmoins de vivre de la terre.

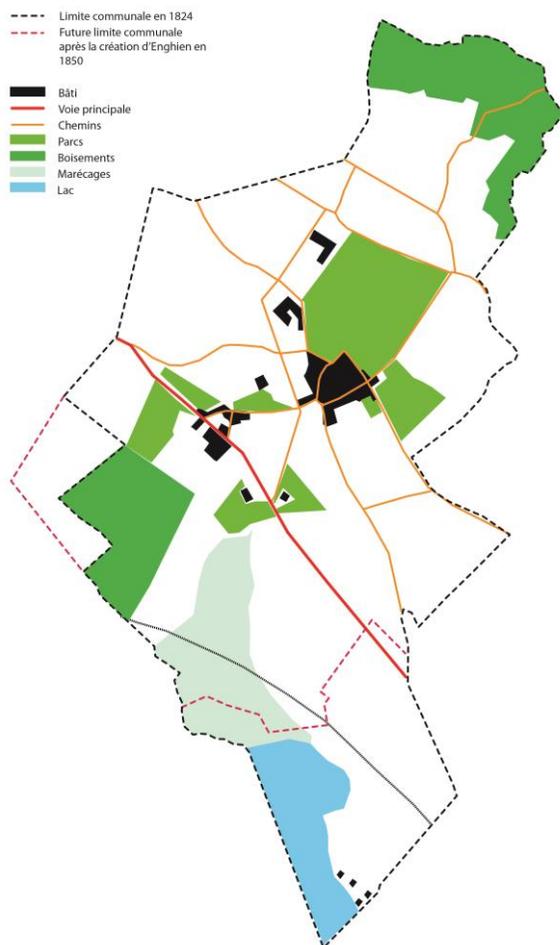
A la fin du XVIIIème siècle 45,10% du territoire de la commune est occupé par des terres labourables, 13,60% par la vigne, et 7,03% par les prés consacrés à l'élevage (soit plus de 65% du territoire de la commune). Le reste est occupé par les bois (17,62%), les routes et chemins (3,20%), les espaces « urbanisés » ne recouvrant alors que 13,60% du territoire communal<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Source : « Soisy, promenade dans le passé » J. Hennequin



SOISY-SOUS-MONTMORENCY EN 1824

Source : Agence KR d'après la carte d'Etat Major 1818/1824

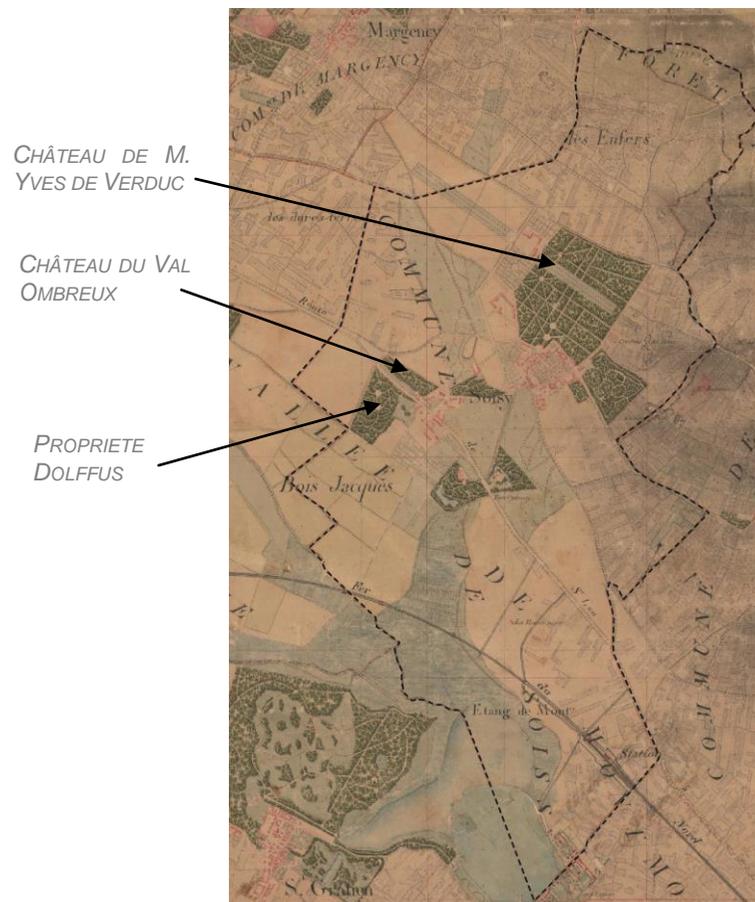


Jusqu'en 1850, Soisy-sous-Montmorency reste un village agricole structuré autour de son centre ancien et de la vie de ses grands domaines. Le village de Soisy ne dépasse pas les 400 habitants<sup>20</sup>. Les grandes propriétés héritées de l'Ancien Régime sont progressivement démantelées, voire pour la plupart détruites.

<sup>20</sup> Source : LdH/EHESS/Cassini jusqu'en 1999

CARTE ETAT-MAJOR (1818-1824)

Source : Géoportail



L'urbanisation reste concentrée autour du cœur villageois et près de l'église, mais commence également à se développer en périphérie. Le cœur villageois ancien (situé autour de l'actuelle place Henri Sestre) ainsi que les voies principales et les chemins figurent parmi les seuls témoins du passé de la commune, leur tracé ayant été globalement conservé. L'actuelle départementale 928, avenue du Général Leclerc et avenue de Paris conserve le même tracé depuis 1624 et son statut de voie structurante pour la commune.

## 1.2 De 1850 à la Seconde Guerre Mondiale

A partir de 1850, plusieurs grands événements marquant vont profondément modifier la physionomie de la commune.

### *L'amputation du sud du territoire et la création d'Enghien-les-Bains*

A la suite du vote de la loi du 5 août 1850 par l'Assemblée Nationale, la commune d'Enghien-les-Bains est créée, alors qu'il ne s'agissait jusque là que d'un hameau au bord du lac et dépendant de Soisy-sous-Montmorency. Soisy cède ainsi 62,4 hectares de terrain dans sa partie sud, dont les emplacements de la gare d'Enghien-les-Bains, le casino et la bordure du lac. La commune d'Enghien devient à partir de cette époque un lieu de villégiature particulièrement prisé et dont le rayonnement profitera dans une large mesure à Soisy.

### *L'arrivée du chemin de fer*

L'ouverture d'une ligne de chemin de fer entre Paris (gare du Nord) et Saint-Ouen-l'Aumône en 1846 va entraîner le fort développement d'un certain nombre de communes du Val d'Oise. L'arrivée du chemin de fer à Soisy avec la création de la gare en 1871, a constitué un élément déclencheur majeur pour le développement urbain de la commune. Cette ligne qui dessert également Enghien-les-Bains permet non seulement de faciliter les déplacements des habitants des environs mais permet également à Soisy d'accroître son attractivité.

Une seconde ligne allant d'Enghien à Montmorency ou ligne des « Refoulons » fut créée en 1866. La halte de la Pointe-Raquet à Soisy est ouverte en 1895. L'arrivée de cette voie ferrée ne crée pas l'unanimité, en divisant le territoire (isolement de la partie sud) et en apportant de nouvelles nuisances (bruit et pollution). Elle permet toutefois à Soisy d'accroître son activité liée à l'exploitation des carrières de gypse et des plâtrières qui se trouvent sur la partie est de la commune (aux lieux-dits du Châtaigner-Brûlé, des Hauts Alloyaux, du Grand-Chat, du Petit-Chat et du Trou du Loup).

L'agriculture reste néanmoins la principale source de revenus de la commune.

LA GARE DE SOISY

Source : Cartes postales anciennes



LA HALTE DE LA POINTE RAQUET

Source : Cartes postales anciennes



Entre 1850 et 1900, outre la création du Champ de courses, le développement urbain se fait à proximité de la gare au sud du territoire, le long des voies principales et en périphérie du cœur villageois ancien.

C'est également à cette période qu'est délocalisé le cimetière du centre ancien sur une ancienne parcelle agricole au nord-ouest de la commune.

Polarisée par la gare et le développement adjacent de la ville d'Enghien-les-Bains, c'est surtout la partie sud de la commune, autrefois occupée par des champs et des marais, qui s'urbanise. Le « quartier des marais » est ainsi créé en façade directe sur le lac, et les communes d'Enghien-les-Bains et Saint-Gratien. Il sera suivi de près par le développement juste au nord de la voie ferrée et au sud de l'actuelle avenue du Général Leclerc par un second quartier pavillonnaire autour des actuelles avenue Amélie et Marguerite.

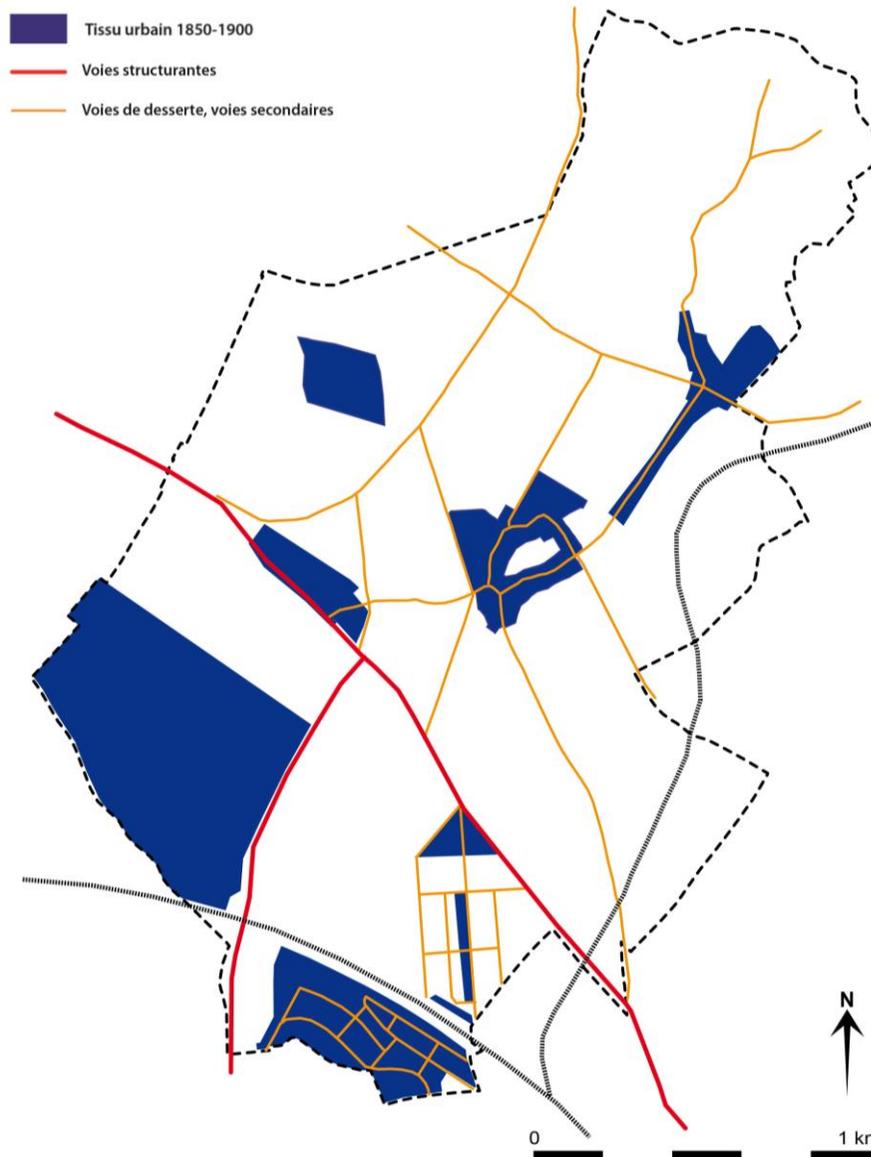
Au nord-est de Soisy, l'exploitation des carrières de gypses et des plâtrières du Trou-du-Loup, du Grand et du Petit-Chat etc., dont l'acheminement des marchandises est assuré par la ligne des Refoulons, va s'accompagner de l'urbanisation du quartier dit « Le Pavé Saint-Paul », le long de la rue éponyme (autrefois appelée chemin de Montmorency à Margency et Saint-Leu), voie déjà structurante et fréquentée de la commune.

LA PLATRIERE AU DEBUT DU XXEME SIECLE

Source : Cartes postales anciennes



SOISY-SOUS-MONTMORENCY EN 1901  
Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



### L'urbanisation entre 1900 et 1945

Du début du XXème siècle jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, l'activité agricole décline à Soisy au profit d'une vocation de plus en plus résidentielle de la commune. La loi Loucheur de 1921 encouragera cette dynamique, développant notamment l'habitat à loyer modéré et en accession.

L'activité industrielle liée à l'exploitation des carrières de plâtre perdurent même si elle ralentie largement au moment de la Seconde Guerre Mondiale. Quelques activités s'implantent tout de même à Soisy telles que les fonderies Bernard notamment et les usines Rincheval le long de l'actuelle avenue du Général Leclerc.

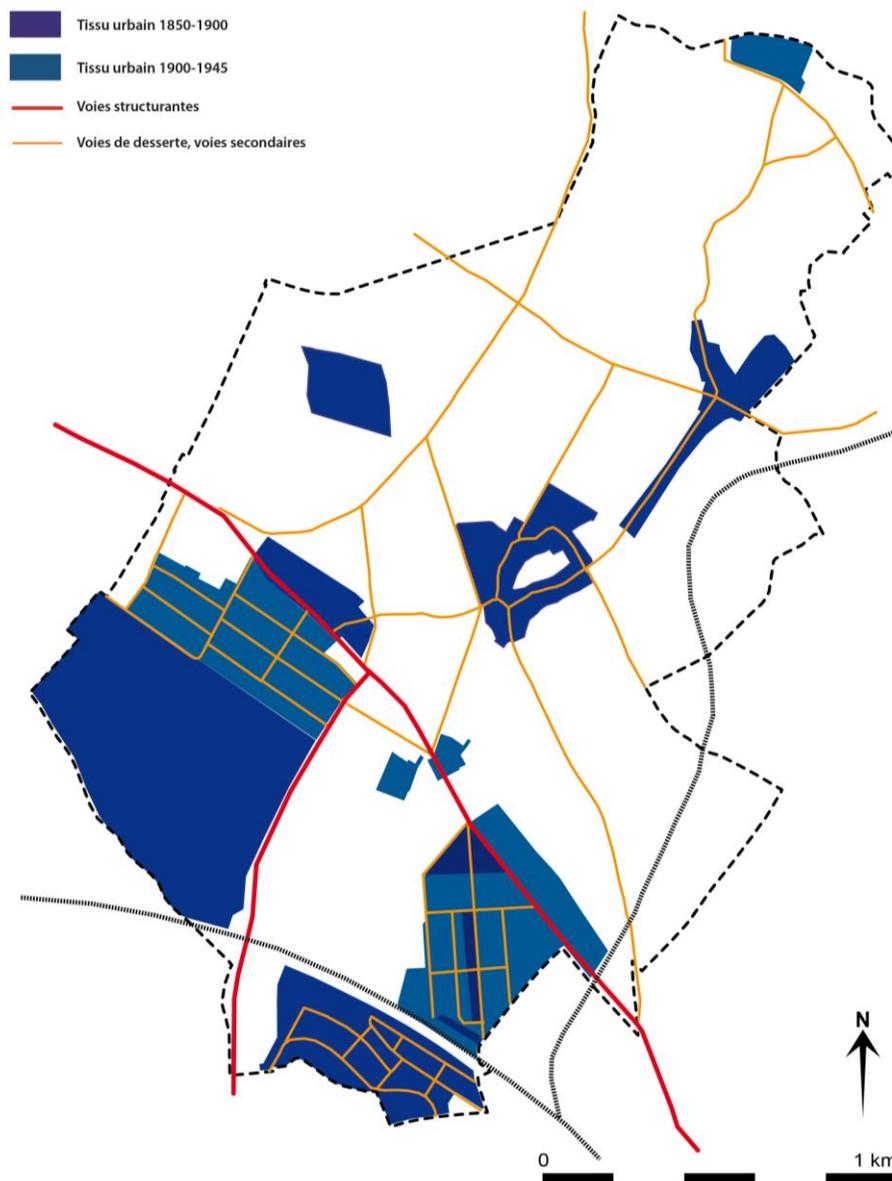
L'urbanisation de Soisy évolue surtout à proximité de la gare. Ainsi, le quartier pavillonnaire situé au nord de la gare de Soisy autour des actuelles avenue Amélie et Marguerite se densifie. Dans son prolongement nord, l'urbanisation du quartier des Fanaudes commence également, se prolongeant vers l'est en longeant l'actuelle avenue du Général Leclerc jusqu'au quartier de la Pointe-Raquet, desservi par la gare du même nom.

Un quartier pavillonnaire se développe également juste au dessus de l'hippodrome en longeant l'actuelle avenue de Paris, dit « le Quartier du Parc », du fait de son implantation sur le parc d'un des anciens châteaux de Soisy désormais détruit, la propriété Dollfus.

C'est à cette même époque qu'est créé le quartier dit des « sources » à l'extrémité nord de la commune, en limite de la commune d'Andilly.

Durant cette période la population va considérablement augmenter : la barre des 2000 habitants est franchie en 1911 et celle des 5000 habitants en 1931

SOISY-SOUS-MONTMORENCY ENTRE 1900 ET 1945  
Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



### 1.3 De la Seconde Guerre Mondiale à 1985 : le développement d'une commune dense

#### *De 1945 à 1965 : Un très fort développement urbain et humain*

La période d'après-guerre à Soisy-sous-Montmorency comme dans une très large partie de la région parisienne va être synonyme de très fort développement pour répondre notamment à la forte crise du logement qui suit la Seconde Guerre Mondiale. Durant ces deux décennies, la commune connaît une forte extension urbaine et sa plus forte augmentation de population, passant de 5 656 habitants en 1946 à 14 552 en 1968 (+8 896 habitants selon l'INSEE).

L'extension urbaine s'observe principalement autour du centre historique et vers le sud en direction de la gare. L'urbanisation s'effectue également le long des axes routiers structurants notamment la D928 (actuelles avenues de Paris et du Général Leclerc) et le long de l'avenue Kellermann, en lien avec le développement de l'automobile.

Les quartiers déjà existants tels que le quartier des Fanaudes à l'est de la gare, le quartier du Parc au dessus de l'hippodrome et le quartier des Sources se densifient et s'étendent.

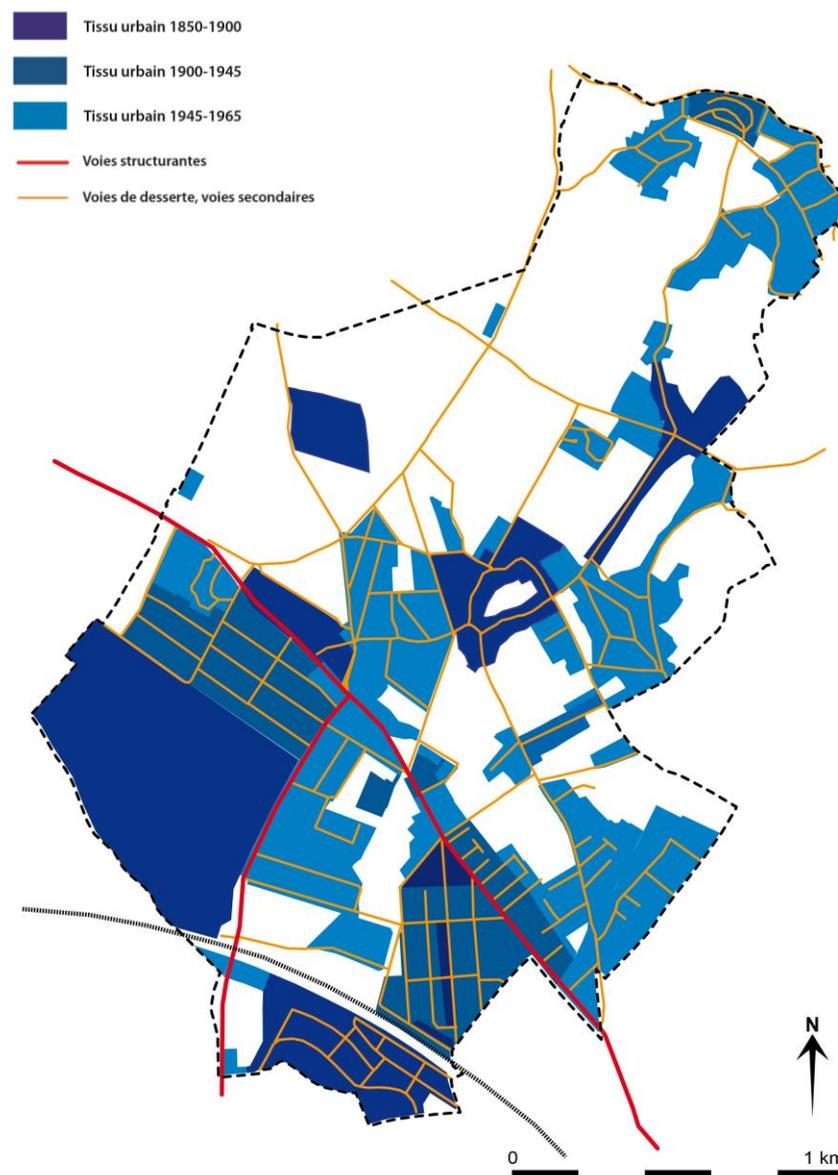
Des espaces anciennement agricoles vont également s'urbaniser à l'est et au nord de la commune :

- Création de « la Cité du Parc » à l'est de l'actuel emplacement du complexe sportif Schweitzer le long de la rue du Docteur Schweitzer.
- Le long de la ligne de chemin de fer dite des « Refoulons », fermée en 1954, vont s'aménager de nouveaux quartiers comme celui du Bois-Joli notamment.

La fin des années 50 est marquée par l'apparition des grandes opérations de logements, notamment de logements sociaux, opérations dites de « Grands Ensembles ». A Soisy-sous-Montmorency, les opérations sont de taille modeste :

- L'ensemble des « Tourelles », situés à l'ouest de la commune le long de l'actuelle avenue de Paris, livrés en 1961.
- Le grand quartier des Noël's construit en 1960.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY ENTRE 1945-1965  
Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



### La période 1965-1975 : poursuite de la densification

La Circulaire Guichard de 1973 fera cesser la construction des « Grands Ensembles ». Les derniers auront été livrés à Soisy en 1969 dans le quartier dit du « Noyer-Crapaud » à l'ouest de la commune en limite d'Eaubonne.

A Soisy, tout comme à l'échelle de la France entière, s'ouvre la période de désindustrialisation ; la vocation résidentielle de la commune s'affirme de plus en plus.

L'urbanisation se poursuit par la densification et l'extension des quartiers déjà existants et Soisy se dote d'un véritable centre-ville par le développement de l'urbanisation en prolongement du centre historique avenue du Général de Gaulle.

Le nouvel hôtel de ville est créé ainsi qu'un ensemble de bâtiments administratifs et de service public. C'est également durant la période des années 60-70 qu'est réalisé le complexe sportif Schweitzer.

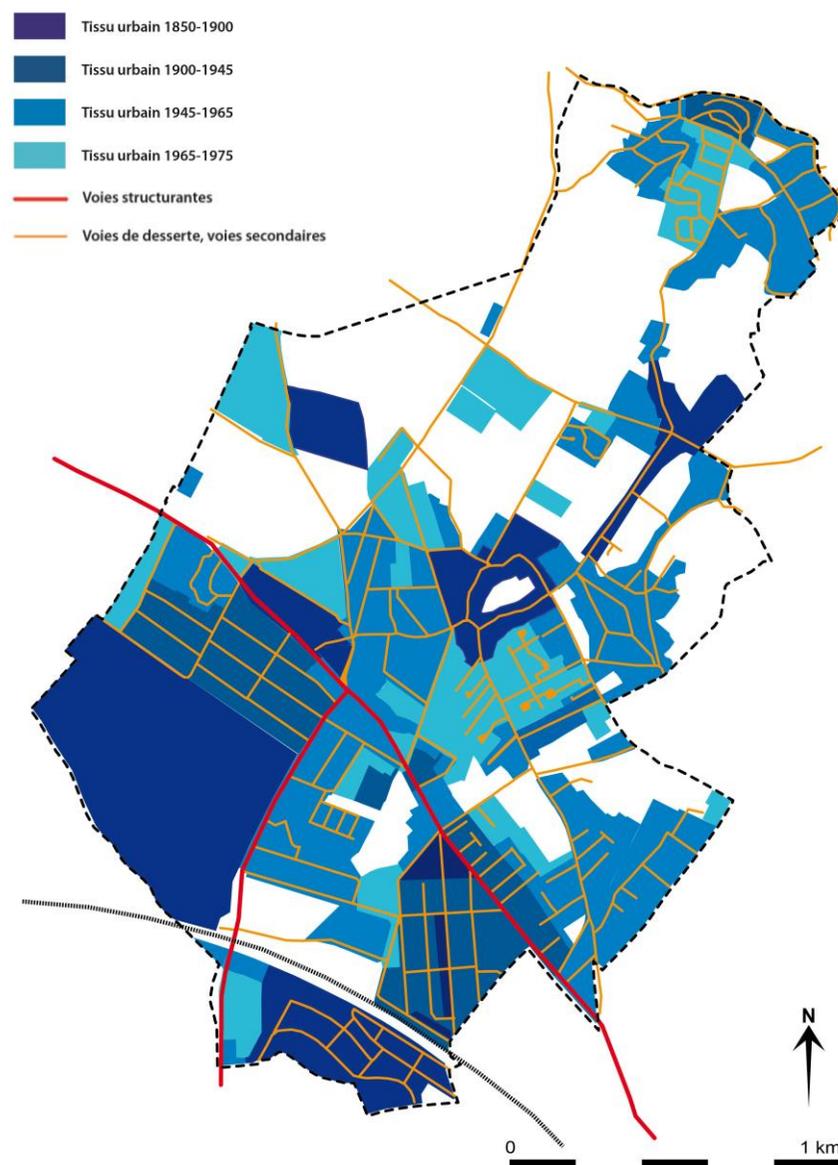
Outre les quelques opérations de construction de logements sous la forme d'immeubles collectifs, l'urbanisation de Soisy se poursuit surtout sous la forme d'opérations de lotissements pavillonnaires :

- l'extension vers le sud du quartier des Sources, situé au nord de la commune consistera en la livraison de 92 pavillons entre 1970 et 1973 ;
- l'urbanisation du quartier dit « le Bois Joli » situé à l'est du centre ancien ;
- la densification des quartiers des Gruaux et des Fanaudes au sud du centre ancien.

A la fin de cette période, un début de renouveau économique s'amorce à Soisy par le lancement en 1975 de la ZAC des Dures Terres située à l'ouest de la commune au sud de la zone d'activité.

### SOISY-SOUS-MONTMORENCY ENTRE 1965 ET 1975

Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



### La période 1975-1985

A partir de 1975, Soisy-sous-Montmorency est déjà une commune que l'on peut qualifier de « dense ». Son urbanisation très rapide, va dorénavant se ralentir, et se faire principalement par la poursuite de la densification des « dents creuses » et des cœurs d'îlots restants notamment dans le centre-ville ainsi que sous forme de renouvellement urbain.

Au début des années 80, de nouvelles opérations d'habitat pavillonnaire vont également être réalisées sur d'anciens espaces agricoles, en direction du nord, tout en maintenant une « coupure verte » destinée à la réalisation d'une voie routière est-ouest, qui a depuis été abandonnée.

En fin de période, le nord de la rue Schweitzer (D144) est toujours maintenu en espaces agricoles. Seul le quartier des sources, situé à l'extrême nord, se densifie et s'étend du nord vers le sud.

Plusieurs équipements structurants sont également réalisés dans ces années-là, notamment le collège Schweitzer et l'extension du complexe sportif Schweitzer.

Bien que Soisy conserve une vocation essentiellement résidentielle, les années 80 vont également marquer un renouveau de ses activités économiques :

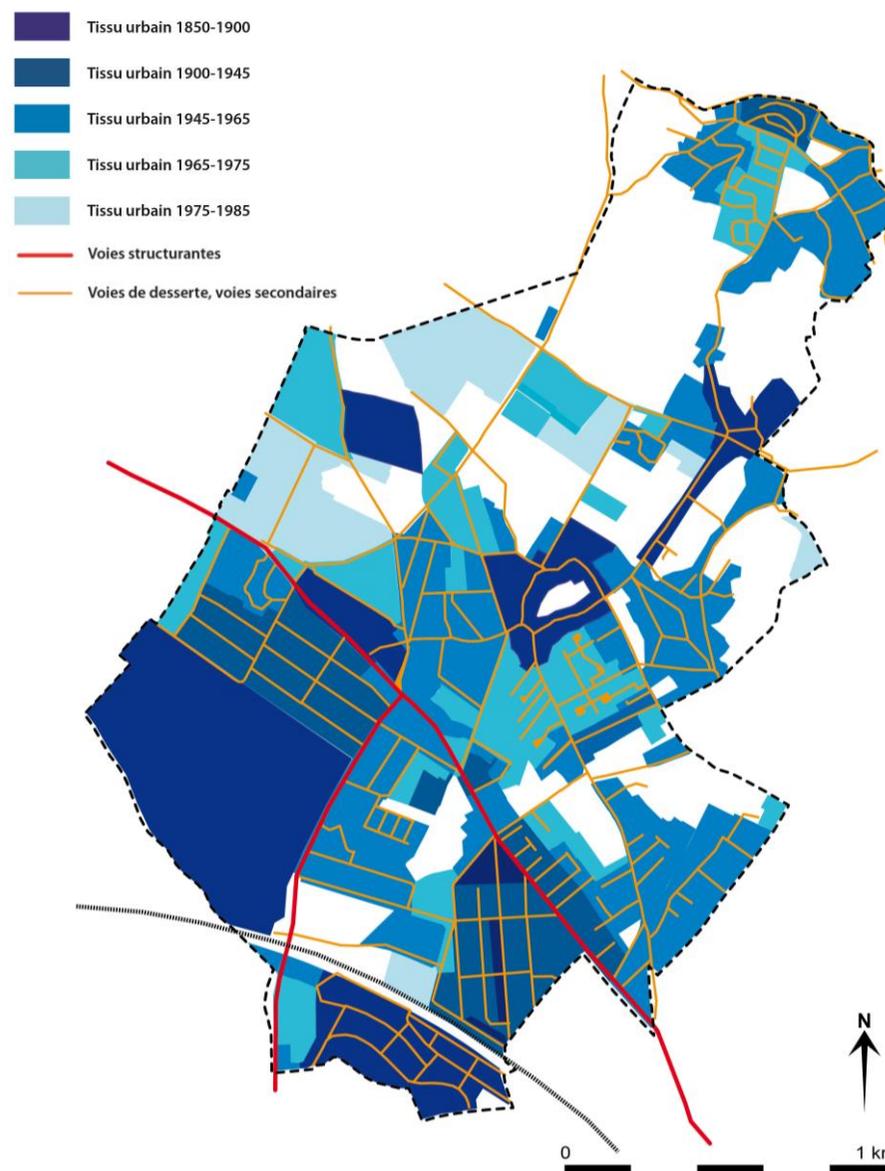
- par le développement de la ZAC des Dures Terres, qui va devenir un grand centre commercial, « Les deux cèdres » ;
- par la création au nord-ouest de la commune de la zone artisanale dite des « Cures » prolongée sur la commune de Margency.

En 1980 le projet de l'avenue du Paris voit le jour, et va durablement impacté le territoire de Soisy-sous-Montmorency. Il s'agit pour les pouvoirs publics de créer une liaison routière structurante est-ouest, reliant l'A1 à l'A15 (Roissy Charles de Gaulle à Cergy-Pontoise) et de desservir la vallée de Montmorency. La section de cette voie rapide réalisée à l'ouest de l'agglomération s'arrête pour le moment à l'entrée ouest de Soisy sur la commune de St Gratien. De nombreuses parcelles sont impactées par le projet sur le territoire de Soisy, le long du futur tracé, laissant d'apparents espaces « naturels » au sud et sud-ouest de la commune.

> Nota : les cartes, volontairement schématiques ne font pas figurer les opérations de renouvellement urbain.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY ENTRE 1975 ET 1985

Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



## 1.4 De 1985 à 2015

### La période 1985 - 2000

Le développement urbain se fera principalement par la densification des secteurs déjà urbanisés, peu d'opérations d'extension urbaine verront le jour durant cette période. A partir de la fin des années 80, le centre-ville de Soisy fera l'objet de plusieurs opérations de renouvellement urbain.

Néanmoins, les années 80 à 2000 vont accueillir quelques opérations de construction, au coup par coup et majoritairement sous la forme de lotissements pavillonnaires, qui vont peupler les cœurs d'îlots et combler les « dents creuses » et derniers espaces fonciers anciennement agricoles restant au sud de la rue Schweitzer: Il s'agit notamment des opérations suivantes :

- la ZAC du Parc, livrée en 1987 située au sud du complexe sportif Schweitzer ;
- 3 lots livrés au nord du quartier du Bois-Joli, rue du Chat ;
- Les pavillons bordant la moitié nord de la rue de Montmorency et du Chemin du Parc ;
- Plusieurs opérations allant de 5 à 10 lots livrés entre 1985 et 1992, situées au nord du quartier des Fanaudes en bordure de la rue Jean Mermoz ;
- « Les villas de Soisy », opération d'habitat pavillonnaire située au nord-ouest de la commune face à la zone d'activités des Cures, livrés en 1990.

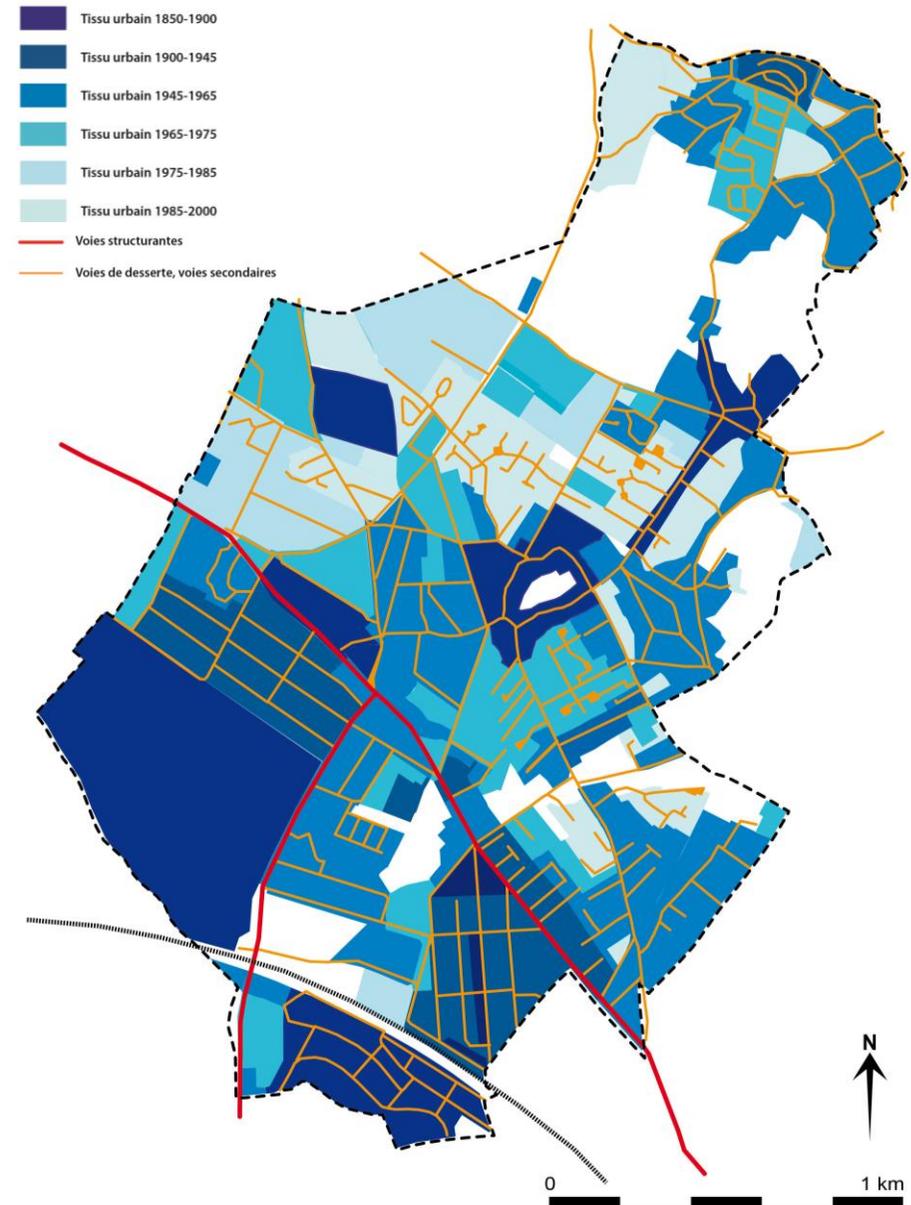
PAVILLONS LIVRES EN 1994 CHEMIN DU PARC

Source : Agence KR



SOISY-SOUS-MONTMORENCY ENTRE 1985 ET 2000

Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



### Les années 2000 à 2015

Sur les quinze dernières années, Soisy-sous-Montmorency ne verra son urbanisation évoluer qu'à travers trois nouvelles opérations, dont une réellement significative en termes de nombre de logements construits :

- L'opération du « Clos Giffier » sur les derniers espaces anciennement agricoles restant disponibles au nord de la rue Schweitzer ; vaste opération pavillonnaire qui sera livrée entre 2000 et 2005. C'est la plus vaste opération d'extension urbaine que la commune ait connu jusque là ;
- 61 logements de type collectif seront livrés en 2004 en plein cœur du centre historique de Soisy ;
- La résidence de la Closeraie, située avenue Montesquieu, sera livrée en en 2010 sous la forme de 19 maisons.

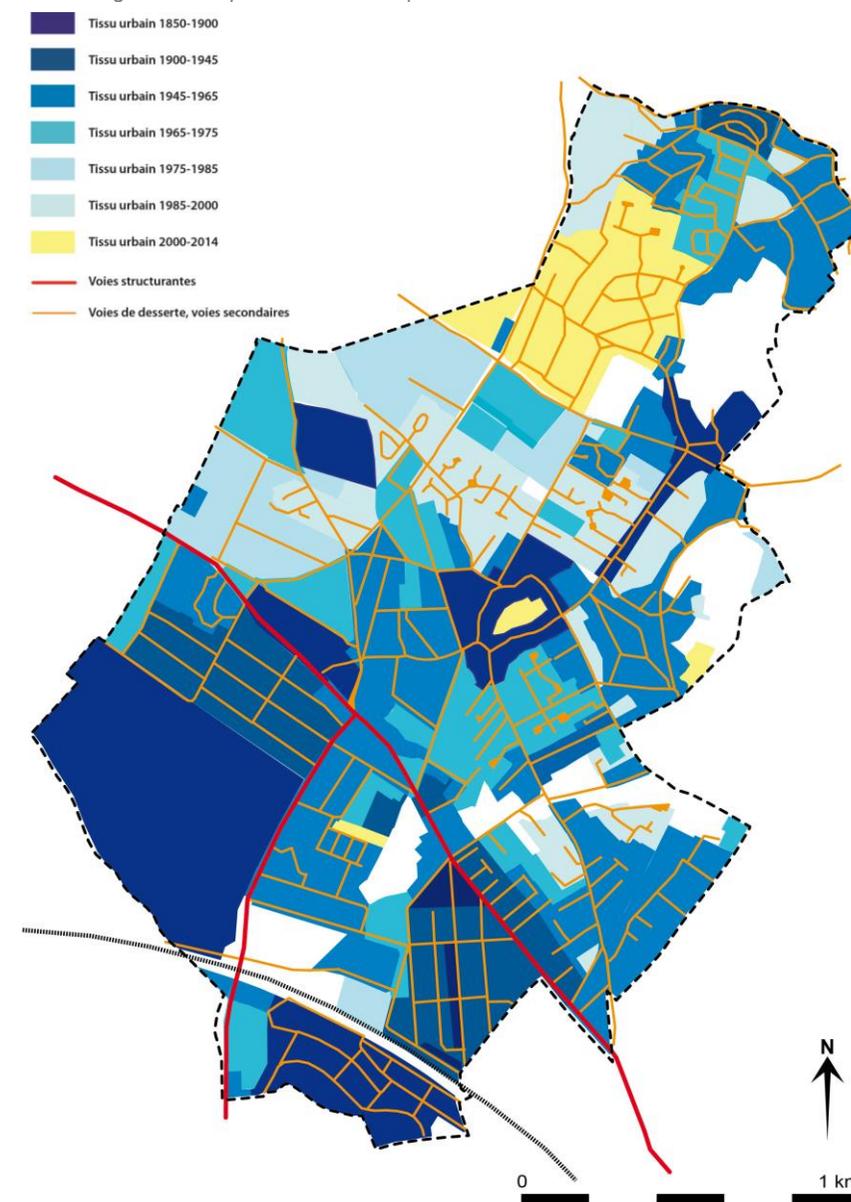
Les seuls espaces non urbanisés restant sur la commune sont aujourd'hui :

- l'espace ouvert enherbé du Bois Jacques servant d'aire de stationnement pour l'hippodrome lors de grandes manifestations,
- les parcelles situées sur le tracé de la future section de l'avenue du Parisis
- les anciennes carrières aux lieux-dits « Trou du Loup », « Petit Chat » et « Grand Chat » dont une petite partie qui accueille les jardins familiaux est accessible par le public,
- le parc du Val ombreux
- les lieux-dits du Châtaigner brûlé et de la Godette (ancienne plâtrière) dont l'accès est fermé au public.

PAVILLONS DU CLOS-GIFFIER  
Source : Agence KR



SOISY-SOUS-MONTMORENCY DE 2000 A AUJOURD'HUI  
Source : Agence KR à partir d'un fond de plan IGN



## 2 PAYSAGE

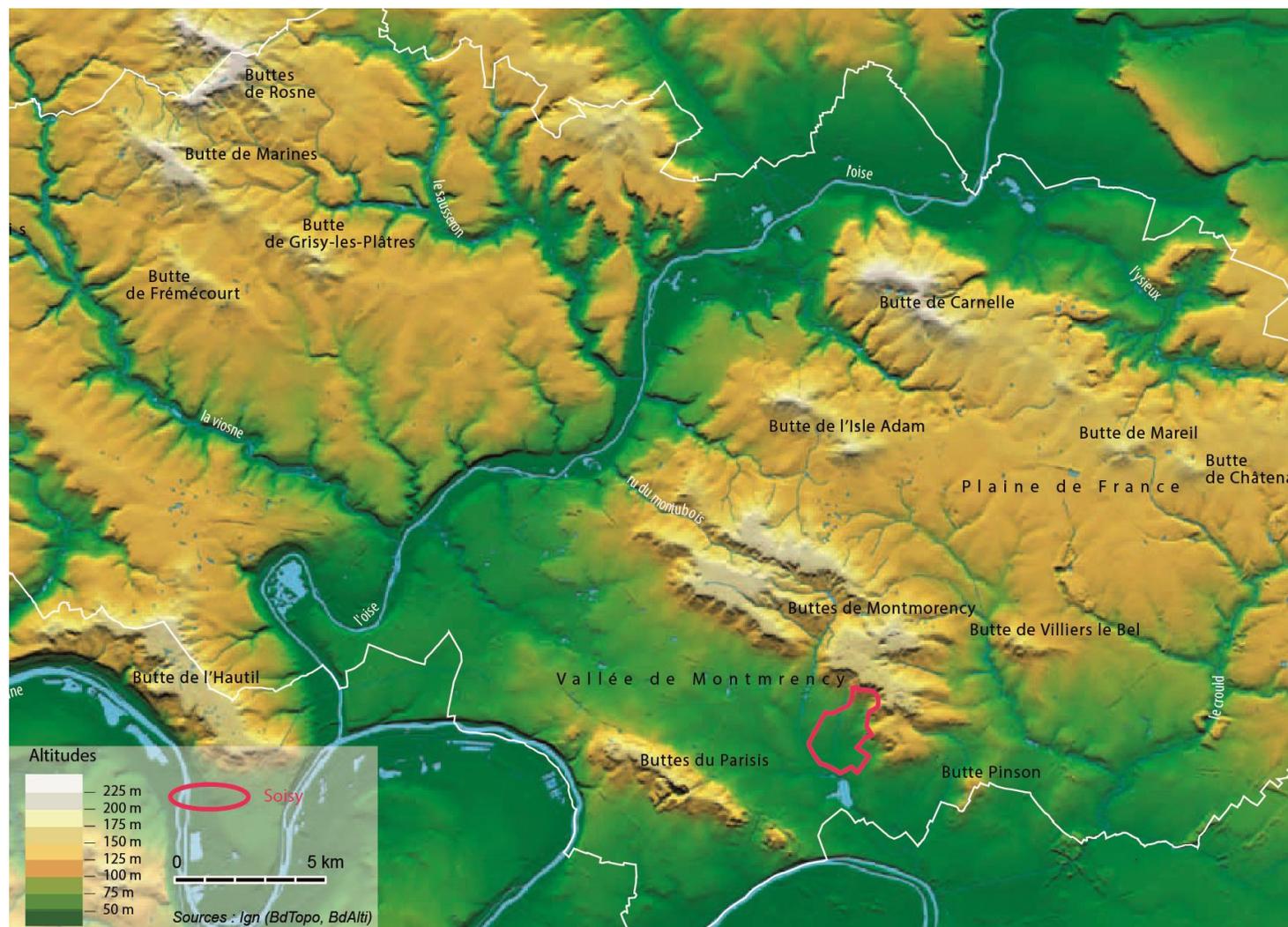
Soisy-sous-Montmorency s'inscrit au sein de la **vallée de Montmorency**, située entre deux buttes témoins proches de six km<sup>21</sup> : les **buttes de Montmorency** au nord et les **buttes du Parisis** au sud.

Cette vallée se caractérise par un paysage très urbain en continuité de l'agglomération parisienne, tout en conservant un cadre de vie privilégié de par cet entourage naturel et boisé.

Au nord, la ligne de crête boisée – en limite du territoire soiséen – sépare nettement l'univers urbain de la vallée des buttes de l'Isle-Adam et de Carnelle.

Au sud, la vallée est délimitée par les coteaux boisés des buttes du Parisis.

A l'ouest et à l'est, il n'existe pas de frontière franche de cette vallée : l'horizon urbain est continu. A noter toutefois la présence du lac d'Enghien-les-Bains qui vient animer la limite est de la vallée et le sud de Soisy-sous-Montmorency.



<sup>21</sup> Source : « Atlas des paysages du Val d'Oise », DDT 95 / DRIEE Île-de-France / Conseil départemental du Val-d'Oise

## 2.1 Le grand paysage

### *Un paysage de plaine, ponctué au nord par le coteau*

La principale caractéristique du paysage soiséen est son caractère majoritairement urbanisé, à l’instar de l’unité paysagère « vallée de Montmorency ». En effet, à l’exception de certains boisements denses en partie orientale de la commune, Soisy-sous-Montmorency ne compte pas d’espaces naturels d’envergure.

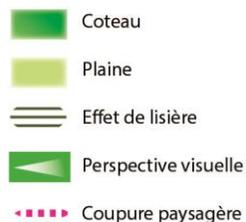
Toutefois, le grand paysage ne se restreignant pas aux limites communales, Soisy-sous-Montmorency bénéficie du cadre naturel et boisé de la forêt de Montmorency à laquelle elle s’adosse. Cet écrin de forêt atténue l’ambiance urbaine de la ville.

Le cadre paysager est d’autant plus marquant que la topographie le met en perspective : en plusieurs points de la ville se dégagent des perspectives paysagères vers la forêt de Montmorency.

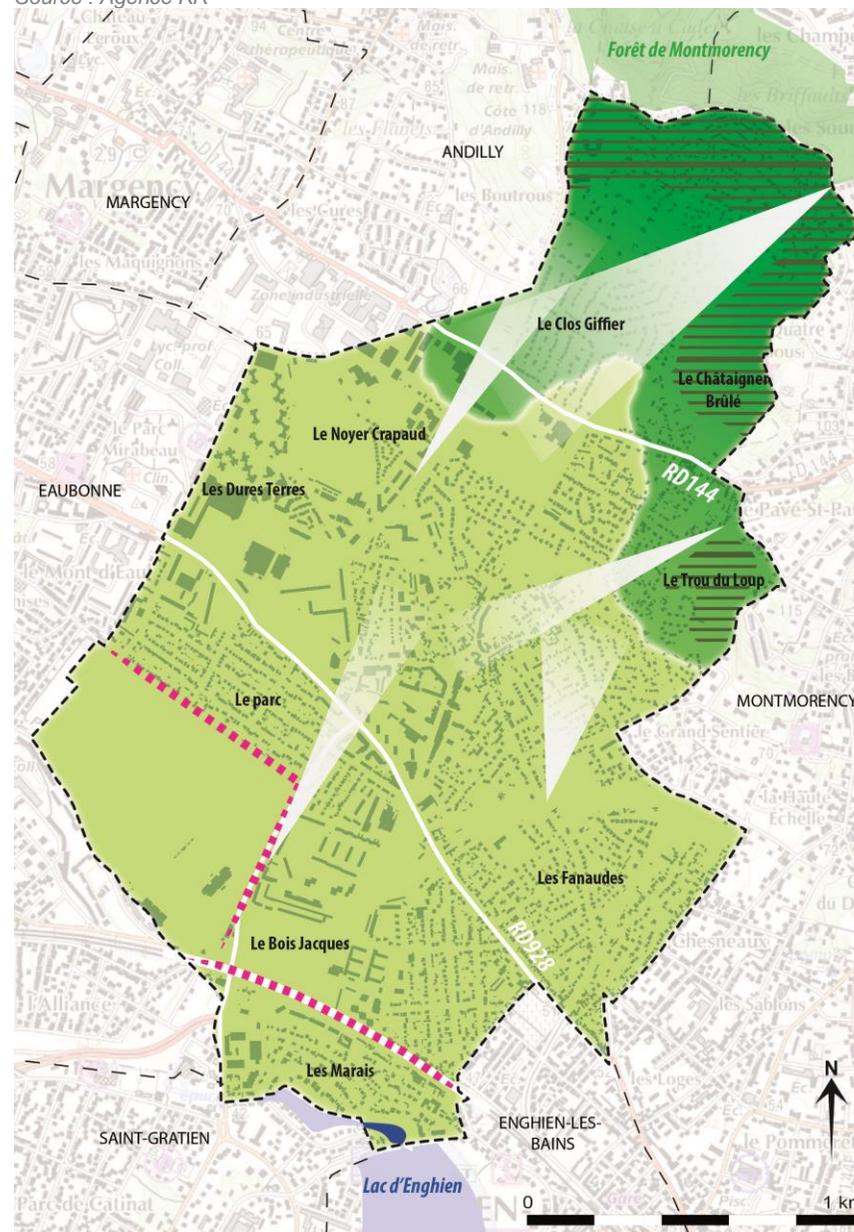
Les effets de relief participent ainsi à qualifier le cadre de vie en faisant varier les paysages : plaine, pente douce et coteaux sont intimement imbriqués.

Le territoire de Soisy-sous-Montmorency peut ainsi être divisé en deux grandes entités paysagères :

- . La plaine urbanisée ;
- . Le coteau urbanisé et boisé.



LE GRAND PAYSAGE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY  
Source : Agence KR



### La plaine urbanisée

La plaine soisienne, couvrant près des deux tiers du territoire, se caractérise par un tissu urbain dense, aux velums relativement réguliers, avec quelques détachements sous la forme de constructions d'habitat collectif.

En revanche, la commune compte d'importantes variations de formes urbaines, conférant à ce paysage de plaine une certaine hétérogénéité. Les quartiers d'habitat pavillonnaire peuvent être par exemple ponctués d'un ensemble d'habitat collectif, sans véritable transition ni traitement paysager commun. Le mobilier urbain et le traitement des espaces publics ne suffisent parfois pas à donner une cohérence d'ensemble à cette plaine urbanisée.

Une autre caractéristique propre du paysage de la vallée de Montmorency – et observée à l'échelle communale – est le passage des voies de communication (routières et ferrées), pour la plupart très anciennes, et suivant l'orientation nord-ouest/sud-est, pouvant représenter des coupures paysagères.

C'est particulièrement le cas des voies ferrées au sud de la commune, séparant le quartier résidentiel des **Marais** du reste de la ville. Surélevées sur un talus, les voies ferrées ne comptent que deux franchissements souterrains : par la rue Kellermann à l'ouest et par l'avenue Beauséjour à l'est de la commune. Une sente piétonne a été aménagée entre l'avenue Lamartine et la chaussée Jules César.

En lien avec les voies de communication routières, les emprises dédiées au stationnement sont par ailleurs assez présentes dans le paysage, notamment celles du centre commercial **Les Deux Cèdres**.

L'**hippodrome** occupant la portion sud-ouest du territoire communal, clos de murs et/ou de haies végétales, constitue également une coupure paysagère : il n'existe pas de perméabilité visuelle.

Au sein de cet espace urbanisé, apparaissent toutefois des ponctuations végétales, soit sous la forme de jardins privés, soit sous la forme d'espaces publics, participant à la trame verte en milieu urbain (voir chapitre « 2.3.1 Les espaces végétalisés en milieu urbain »).

Au sud de la commune, en limite de Saint-Gratien et d'Enghien-les-Bains, la continuité du lac d'Enghien-les-Bains prend la forme d'une étendue d'eau, dite **Lac Nord**. Unique point d'eau visible de la ville, ce site artificialisé confère au quartier un caractère de villégiature.

VOIES FERREES : UNE RUPTURE PAYSAGERE



LE FRANCHISSEMENT PIETON



L'HIPPODROME : UN ESPACE VERT, CLOS DE MURS ET DE HAIES VEGETALES

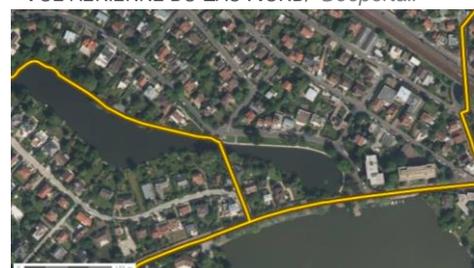
Source : Google Street View



LAC NORD-COTE SAINT-GRATIEN



VUE AERIENNE DU LAC NORD/ Géoportail



LAC NORD-COTE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Source : Google Street View



### Le coteau urbanisé et boisé

Les masses boisées de la forêt de Montmorency constitue la façade nord de la commune. Implantée sur une butte, la forêt domine ainsi le territoire soiséen. Adossée à cette butte, la partie septentrionale de la commune prend la forme d'un coteau, urbanisé, mais maintenant un caractère boisé.

Longtemps, le nord de la commune – jouxtant la forêt de Montmorency – est resté naturel et/ou agricole. Jusqu'aux années 1960, seul existait le **quartier des Sources**, en bordure du boulevard d'Andilly. Progressivement la ville s'est développée sur le coteau. Aujourd'hui, seul ce boulevard marque la séparation de l'urbanisation de la forêt.

Ce versant de la butte, exposé plein sud, constitue un secteur privilégié de la commune, avec d'importantes perspectives visuelles et la proximité aux espaces de nature. La densité urbaine y est moins élevée que dans la plaine, et prend principalement la forme de constructions d'habitat pavillonnaire, de faible hauteur.

### L'effet de lisière

Comptabilisant à eux deux une superficie d'une quinzaine d'hectares environ, le **Trou du Loup** et le **Châtaigner Brûlé** présentent une végétation boisée dense, en grande partie laissée à l'état naturel. Bien que ces espaces soient morcelés par la présence de constructions (habitations au Trou du Loup et plâtrière au Châtaigner Brûlé), ils constituent les seuls espaces « sauvages » de la ville. Ils représentent en quelque sorte une lisière boisée, témoignant de la proximité de l'entité naturelle de la forêt de Montmorency.

Ce caractère naturel est accentué par l'inaccessibilité de ces deux espaces naturels. Ces espaces sont aujourd'hui fermés au public d'une part du fait du risque lié aux anciennes carrières et d'une plâtrière encore en activité (Châtaigner Brûlé).

La portion nord du secteur Trou du Loup a néanmoins été aménagée en jardins familiaux sur le promontoire du site, en dehors du périmètre de risque.

Ce secteur peut également être apprécié par les habitants au travers de la promenade – dite allée du **Refoulon** – établie en bordure du Trou du Loup, en surélévation par rapport à la rue des Molléons. Outre le rapprochement de l'habitant à la nature, cette allée rappelle le passage de l'ancienne voie ferrée du Refoulon, patrimoine historique de la ville.

SECTEUR DU « CHATAIGNER BRULE »

Source : Google Street View



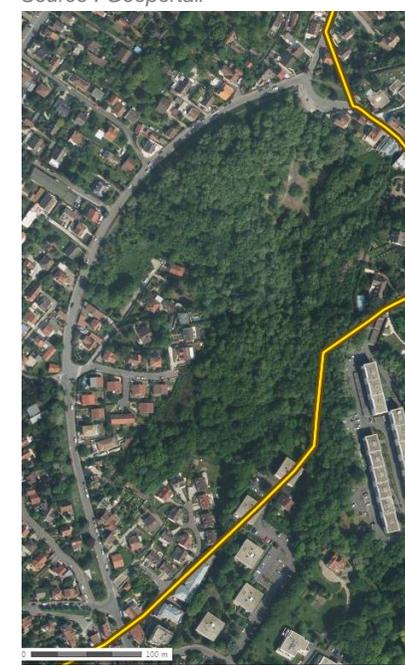
Source : Géoportail



SECTEUR DU « TROU DU LOUP »



Source : Géoportail



## 2.2 Les points de vue

Un des atouts paysagers majeurs de Soisy-sous-Montmorency est la variation topographique et les interfaces entre espaces plan et espaces en pente.

De par la structuration de la vallée de Montmorency (voir coupe transversale ci-dessous), le paysage est fortement encadré par des éléments repères : la butte du Parisis au sud, la plaine urbanisée et la butte de la forêt de Montmorency au nord. Cela conduit à des points de vue croisés : de la vallée vers la forêt ; et de la forêt vers la vallée urbanisée et la butte du Parisis en second plan.

Ces perspectives paysagères sont d'autant plus intéressantes d'un point de vue paysager lorsqu'elles sont encadrées, à la manière d'une « fenêtre ouverte » : des alignements d'arbres, la cime des arbres, un front bâti, mettant en scène le cadre naturel ou urbain.

VUE DE LA PLAINE VERS L'EST (COTEAU SOISY-SOUS-MONTMORENCY/MONTMORENCY)



COUPE SUD/NORD TRANSVERSALE A LA VALLEE  
Source : Atlas des paysages du Val d'Oise



VUES SUR LA PLAINE DEPUIS LE NORD :  
BVD D'ANDILLY



PLACE VERTE



AV. MADELEINE



VUES SUR LA FORET DEPUIS LE SUD :  
RUE JEAN MERMOZ



AV. DU GENERAL LECLERC



CHEMIN DES REGARDS



## 2.3 Le paysage urbain

### 2.3.1 Les espaces végétalisés en milieu urbain

La présence végétale est importante dans le tissu urbanisé de Soisy-sous-Montmorency et prend différentes formes. Ces éléments de « nature en ville » participent pleinement à une composition d'ensemble qui rythme le paysage soiséen.

Le présent inventaire n'a pas l'ambition d'être exhaustif, mais a pour objectif de montrer la diversité des espaces végétalisés en ville et de mettre en évidence les enjeux de préservation.

Il apparaît que les manifestations de la nature en ville sont davantage exprimées sous la forme d'ornementations, plus que de véritables espaces naturels. A beaucoup d'endroits, la végétation sert de décor à un espace minéral ou routier (ronds-points végétalisés, terre-pleins centraux...).

LE PAYSAGE URBAIN  
Source : Agence KR, à partir du MOS de l'IAUIF



### Les espaces arborés

Les espaces arborés correspondent aux parcs et jardins présents sur la commune, le plus souvent de nature privée. La commune recense néanmoins trois parcs publics : le Val Ombreux, le parc Bailly et le square du Clos Giffier

Le seul parc d'envergure ouvert au public est le parc du **Val Ombreux**, en bordure de l'avenue de Paris. Ce parc de près de trois hectares en cœur de ville se caractérise par une très forte densité de plantations, générant une ambiance cloisonnée et peu lumineuse. En outre, la proximité de l'axe de communication très passant génère une nuisance sonore qui est insuffisamment atténuée par les plantations. Un projet de réaménagement de ce parc est actuellement à l'étude.

Le **parc Bailly** (propriété communale) qui accueille le foyer des anciens, est un très beau parc arboré de plus d'un hectare, correspondant à une ancienne grande propriété. Ce parc est aujourd'hui d'accès limité, afin de conserver son caractère de tranquillité.

Dans une moindre mesure, le quartier du **Clos Giffier** compte un parc public, mais de superficie très limitée (1 500 m<sup>2</sup>), clos, et où les aménagements s'apparentent davantage à un espace vert de représentation qu'à une aire de détente et de jeux.

Les autres espaces arborés – souvent engazonnés et plantés – sont majoritairement des **jardins privés** (visibles ou non depuis l'espace public). Ces jardins sont en outre agrémentés de clôtures végétales ou d'espaces jardinés dans le cas de constructions en retrait de l'alignement.

Ces espaces recouvrent également des **friches naturelles**, situées sur le tracé de la future avenue du Parisis (voir le *Chapitre 6- Transports et les déplacements*). Se dessine ainsi un « faisceau vert » qui n'est que temporaire, mais qui constitue un des rares espaces d'expression de la nature en ville, non « domestiquée ».

Les **résidences d'habitat collectif**, par leur forme urbaine, dégagent d'importants **espaces végétalisés** en pied d'immeubles. Généralement enherbés et plantés, ces espaces ouverts jouent un rôle important dans le paysage urbain tant en termes de connotation végétale du paysage urbain, que d'unité paysagère à l'échelle de vastes opérations.

De par la multiplicité et la diversité de ces espaces arborés, la commune bénéficie d'une ambiance végétale, à l'origine de la qualité du cadre de vie. Qui plus est, la commune a pour ambition de réaliser une « **liaison verte** » entre le centre-ville et la gare, qui, au-delà de sa fonctionnalité, accroîtra l'offre en espaces verts.

VAL OMBREUX  
Source : Google Street View



JARDIN PRIVE AV. DU MIDI



PLACE VERTE : UN ESPACE PUBLIC



FRICHES NATURELLES SITUÉES SUR LE TRACÉ DE LA FUTURE AVENUE DU PARISIS  
SITE DES ANCIENNES FONDERIES RUE DES FANAUDS



JARDINS DES RESIDENCES D'HABITAT COLLECTIF  
LES TOURELLES HETRES - CREUSE - BOULEAUX



### Les espaces paysagés ou « ouverts »

La commune compte par ailleurs de nombreux espaces qualifiés de paysagés ou ouverts, c'est-à-dire des espaces végétalisés mais moins boisés que les espaces arborés. Le qualificatif « ouvert » fait ainsi référence à une végétation basse et donc une meilleure perméabilité visuelle, et non à l'ouverture au public.

Il regroupe notamment l'ensemble des espaces aménagés, tels que abords du Lac Nord, les abords de certaines résidences d'habitat collectif, ou encore les abords des voiries (rond-point, bandes enherbées...).

Parmi ces espaces figurent les terrains dédiés à certaines activités ou vocations spécifiques telles que les équipements publics sportifs, l'hippodrome et son parking et les bassins de rétention. A la différence des équipements visibles depuis l'espace public, l'hippodrome est assez cloisonné. Le caractère « vert » du site n'est perceptible que depuis gare SNCF (voir photo ci-contre).

Ces espaces participent à la valorisation du cadre paysager et représentent les rares espaces encore non urbanisés de la ville déjà très dense.

### Les espaces en culture

Vestiges d'une époque révolue où la vallée accueillait de nombreux vergers, Soisy-sous-Montmorency compte encore quelques terrains en culture, sous la forme de petits potagers familiaux.

Au-delà de leur valeur patrimoniale, ces espaces enrichissent la diversité paysagère de la commune. Bien que la plupart se situe sur les terrains d'emprise de la future avenue du Parisis, il est nécessaire de pérenniser cette vocation en attendant la réalisation de la voie et au-delà si cela s'avère possible.

### Les alignements d'arbres

Une partie des espaces publics – principalement dans les lotissements et les opérations groupées (voir le *Chapitre 3 Structure urbaine et cadre bâti*) – est bordée ou structurée par des arbres d'alignements. Ces alignements contribuent à la qualification des espaces publics en leur attribuant une linéarité et un rythme. Ces alignements sont le résultat d'une politique municipale ambitieuse en faveur de l'arbre.

HIPPODROME



PARKING DE L'HIPPODROME



ABORDS DE VOIRIE : PLACE JEAN MOULIN



JARDINS EN CULTURE : RUE J. MERMOZ



RUE DES FANAUDES Source : Google Street View



ALIGNEMENTS D'ARBRES :



## 2.3.2 Les espaces publics

### Une seule place urbaine : la place de la Mairie

Située en plein centre-ville, la **place de la mairie** est généreusement dimensionnée, encadrée par des alignements d'arbres venant la structurer. Des bancs sont disposés de part et d'autres de bandes engazonnées et fleuries. Les circulations piétonnes sont prévues par des cheminements spécifiques, conduisant à l'entrée de l'équipement. Il s'agit de la seule véritable place urbaine.

La **place de Verdun** – aux abords du centre historique – est réduite à un aménagement routier autour de la fontaine.

Il en est de même des **places Henri Sestre et de l'église**, dans lesquelles l'espace public porte principalement sur l'aménagement routier : il s'agit davantage d'une voie aménagée par un traitement différencié (pavés de pierre bleue nivelés avec les trottoirs). L'automobile reste l'usager principal de ces espaces.

Les autres espaces portant la dénomination de places sont des giratoires, indiquant peut être pour certains, un ancien rôle de places publiques, aux carrefours de plusieurs chemins.

### LES PLACES : D'HIER A AUJOURD'HUI

Sources : Anciennes cartes postales (données communales) et Street View

#### PLACE DE LA MAIRIE



#### PLACE DE VERDUN



#### PLACE HENRI SESTRE



#### PLACE JEAN MOULIN (AV. DE PARIS/AV. KELLERMANN) Source : Google Street View



#### PLACE ANDRE FOULON, AU NORD DE LA GARE



La commune envisage – en lien avec le projet de centre culturel en lieu et place des anciennes fonderies (voir Chapitre XX « Equipements et vie locale) – l'aménagement de nouveaux espaces publics, participant à qualifier le centre-ville.